



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

Observatoire National du Dividende Démographique

**RAPPORT SUR LE DEFICIT DU CYCLE
DE VIE AU TCHAD**
(Dimension 1 de l'ONDD)

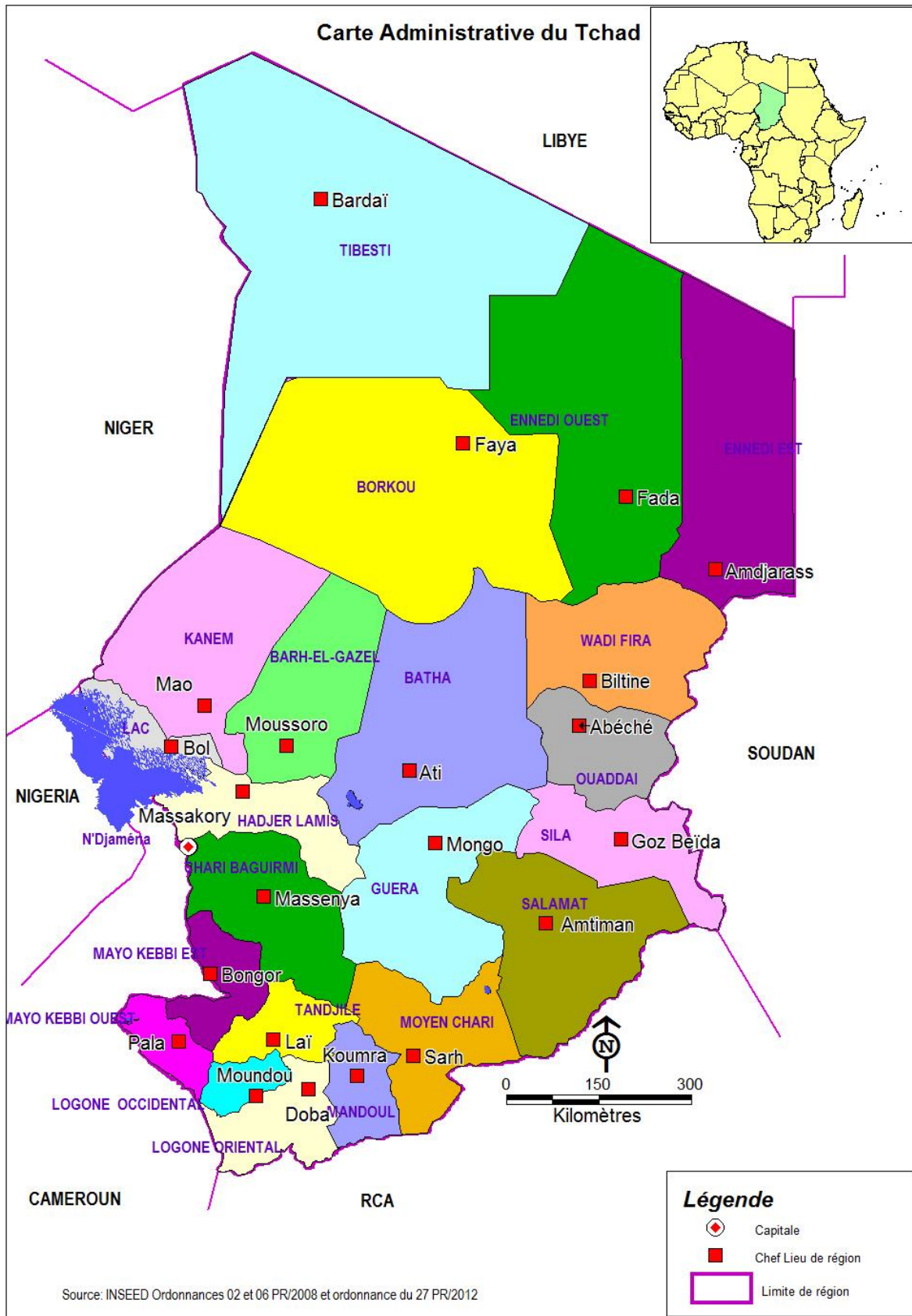


SWEDD TCHAD






MAI 2019

Carte Administrative du Tchad



Source: INSEED Ordonnances 02 et 06 PR/2008 et ordonnance du 27 PR/2012

Légende

-  Capitale
-  Chef Lieu de région
-  Limite de région

SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
SIGLES ET ACRONYMES.....	V
RESUME.....	VI
INTRODUCTION.....	1
I.CONTEXTE.....	4
I.1- DEMOGRAPHIE	4
I.2- ECONOMIE.....	5
I.3- EDUCATION	12
I.4- SANTE.....	13
II-APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	16
II.1- PRINCIPES GENERAUX	16
II.2- METHODOLOGIE DES NTA	17
III-RESULTATS ET ANALYSES	19
III.1- CONSOMMATION	19
III.2- REVENU DU TRAVAIL	24
III.3- DEFICIT DU CYCLE DE VIE.....	29
CONCLUSION.....	40
TABLE DES MATIERES.....	VIII

LISTE DE GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de la population par grands groupes d'âges en 2009 et 2015	4
Graphique 2 : Evolution de la population du Tchad de 2009 à 2030.....	5
Graphique 3 : Evolution de la croissance économique entre 1984 et 2015	5
Graphique 4 : Evolution du PIB réel et PIB hors pétrole entre 2011 et 2015	6
Graphique 5 : Indicateurs de pauvreté au Tchad en 2003 et 2011.....	11
Graphique 6 : Profils moyens de consommation publique et privée d'éducation	19
Graphique 7 : Profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation	20
Graphique 8 : Profils moyens de consommations publique et privée de santé.....	20
Graphique 9 : Profils agrégés de consommation publique et privée de santé	21
Graphique 10 : Profils moyens des autres consommations publiques et privées.....	21
Graphique 11 : Profils agrégés des autres consommations publiques et privées.....	22
Graphique 12 : Profils moyens de consommation totale selon le sexe.....	22
Graphique 13 : Profils agrégés de consommation totale selon le sexe	23
Graphique 14 : Profils moyens de consommation totale selon le milieu de résidence	23
Graphique 15 : Profils agrégés de consommation totale selon le milieu de résidence	24
Graphique 16 : Profil moyen de revenu du travail	25
Graphique 17 : Profil agrégé de revenu du travail.....	26
Graphique 18 : Profil moyen de revenu du travail selon le sexe.....	26
Graphique 19 : Profil agrégé de revenu du travail selon le sexe.....	27
Graphique 20 : Profil moyen de revenu du travail selon le milieu de résidence.....	28
Graphique 21 : Profil agrégé de revenu du travail selon le milieu de résidence.....	28
Graphique 22 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail	29
Graphique 23 : Profils agrégés de consommation et du revenu du travail	30
Graphique 24 : Profil moyen du déficit du cycle de vie selon le genre.....	32
Graphique 25 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie selon le genre	32
Graphique 26 : Profils moyens de consommation et de revenu selon le milieu de résidence	33
Graphique 27 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence	34
Graphique 28 : Evolution du ratio de soutien économique de 1950-2050.....	35
Graphique 29 : Evolution du premier dividende démographique, 1950-2050	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des déficits du compte courant (en % du PIB).....	8
Tableau 2 : Indice synthétique de fécondité et âge moyen à la procréation par enquête (niveau national)	15
Tableau 3 : Détermination de l'ICDE	37
Tableau 4 : Détermination de l'ICDE selon le sexe	37
Tableau 5 : Détermination de l'ICDE selon le milieu de résidence	38
Tableau 6 : ICDE par pôle	39

SIGLES ET ACRONYMES

ASTBEF	Association Tchadienne pour le Bien-Etre Familial
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CREFAT	Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès
CREG	Centre de Recherche en Economie Générationnelle
DD	Dividende Démographique
DEP	Direction des Etudes et de la Prévision
ECOSIT	Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EVN	Espérance de Vie à la Naissance
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
I2S2D	Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique
ICDE	Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IQCV	Indicateur de la Qualité du Cadre de Vie
ISRT	Indicateur Synthétique des Réseaux et Territoires
ISSP	Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté
LCD	Life Cycle Deficit (Déficit du Cycle de Vie)
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MIDAC	Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Aviation Civile
NTA	National Transfert Accounts (Comptes de Transferts Nationaux)
ONCF	Office National des Chemins de Fer
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
ONU	Organisation des Nations Unies
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PPLS	Projet Population Lutte contre le Sida
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SMI/BEF	Santé Maternelle et Infantile et Bien-Etre Familial
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel)
TCEI	Tableaux des Comptes Economiques Intégrés
TRE	Tableaux Ressources Emplois
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UPI	Unité de Production Informelle

RESUME

Le paradigme du développement fait aujourd'hui un lien étroit entre croissance économique et changements démographiques. Au cœur du lien étroit entre croissance économique et changements démographiques se trouve le concept de Dividende Démographique (DD). Le DD, démontré par des études empiriques, est aujourd'hui un élément central du débat sur l'émergence africaine pour conduire à l'autonomisation des femmes. Il représente, en effet, une occasion unique pour de nombreux pays en développement en général et, en particulier, les pays africains de connaître une croissance économique accélérée à la suite de modification de la structure démographique conjuguée à la mise en œuvre des politiques économiques saines et adéquates. La baisse de la fécondité et de la mortalité infantile accompagnée d'une politique de relance de l'emploi permettront de dégager les ressources nécessaires à l'atteinte du DD.

Dans le cadre de suivi du processus de capture du DD, la méthodologie NTA permet de calculer le profil de déficit du cycle de vie et le Ratio de Soutien Economique (RSE), concepts clés du DD.

Le profil de déficit du cycle de vie (LCD) est défini comme étant l'écart entre le revenu des individus et leur consommation. Le LCD permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge.

Le ratio de soutien économique (RSE) est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs. Il mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production. Au Tchad, en dépit des efforts, les résultats de l'enquête ECOSIT3 montrent que l'incidence de la pauvreté se situe encore à 46,7% au niveau national.

Les analyses portant sur le déficit de cycle de vie donnent les résultats suivants : Le déficit de la petite enfance de 0 à 5 ans est estimé à 696 milliards de FCFA, soit 28% du déficit total. Celui des jeunes de 6-27 ans est estimé à 1707 milliards de FCFA soit 69% du déficit total. Pour les personnes âgées de 62 ans et plus, il est moins marqué et représente 87 milliards de FCFA de FCFA. Les individus âgés de moins de 28 ans cumulent 97% du déficit total. Cette part importante du déficit dégagé par les jeunes est expliquée par leur poids démographique.

En 2011, les personnes d'âge actif (28-61 ans) dégagent un surplus estimé à 956 milliards. Ce surplus est insuffisant pour compenser le déficit total évalué à 2490 milliards (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse). Il subsiste un gap de 1535 milliards. Ce gap représente la demande sociale du pays en 2011 et est évalué à 26% du PIB de la même année.

En somme, l'analyse de la dimension 1 donne une valeur de l'ICDE égal à 0,384. Ce qui veut dire que le Tchad prend en charge 38,4 % du gap de consommation des jeunes et des personnes âgées à travers le surplus économique des travailleurs.

Enfin, le RSE au niveau national est de 38,2 en 2012 désignant ainsi 38 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs.

INTRODUCTION

Les questions de population sont au cœur des politiques de développement du Tchad. Dans ce cadre, le pays a souscrit aux recommandations de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (Caire 1994), de la Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing 1995), du Sommet Mondial sur le Développement Social (Copenhague 1995), etc. L'adoption des différentes conclusions de ces assises s'est traduite par la révision des législations nationales pour intégrer les nouveaux paradigmes ainsi que par l'ouverture vis-à-vis des organismes bilatéraux, multilatéraux et non gouvernementaux en charge des questions de population et développement. Ainsi donc, le Tchad a pris quelques dispositions dans la loi fondamentale de 1996 (révisée en 2005) et adopté en 1994 la déclaration de la politique de population (révisée en 2007).

Depuis lors, le Tchad s'est engagé résolument dans la lutte contre la pauvreté, en produisant deux documents de Stratégie Nationale de Réduction de Pauvreté (SNRP1 et 2), un Plan National de Développement (PND 2013-2015) et aujourd'hui la « **Vision 2030, le Tchad que nous voulons** » qui est déclinée en trois (3) plans nationaux de développement dont le premier couvre la période 2017-2021. Quand bien même ces différentes politiques ont contribué à la réduction de la pauvreté, une frange importante des Tchadiens continue à vivre dans la pauvreté. En effet, d'après le rapport d'ECOSIT3 de 2011, l'incidence de la pauvreté se situe à 46,7% au niveau national. Cette incidence de la pauvreté pourrait s'expliquer par une inadéquation entre l'accroissement rapide de la population et les ressources limitées. Ce qui sous-entend une relation forte entre la croissance économique et la pression démographique.

Au cœur de ce lien, se trouve le concept de Dividende Démographique (DD). En effet, le DD, démontré par des études empiriques, est un élément central du débat sur la croissance économique durable et inclusive ainsi que sur l'autonomisation des femmes. Il représente une occasion unique pour de nombreux pays en développement en général et le Tchad en particulier de connaître une croissance économique accélérée à la suite de modification de la structure démographique conjuguée à la mise en œuvre des politiques économiques saines et adéquates.

Cette croissance économique provenant du Dividende Démographique repose sur l'évolution de la structure par âge de la population, des besoins et des comportements économiques tout au long du cycle de vie. Cette opportunité se présente lorsque le ratio de la population jeune à charge par rapport à la population économiquement active penche en faveur de cette dernière en raison d'une baisse de la fécondité. La baisse de la fécondité et de la mortalité infantile accompagnée d'une politique de relance de l'emploi permettront de dégager les ressources nécessaires à une relance économique.

En effet, lorsque la population en âge de travailler est supérieure à celle en âge scolaire et celle âgée de plus de 60 ans, il se dégagera un surplus pour les familles

et le gouvernement. Ce surplus permettra d'investir d'une part dans la santé et l'éducation des enfants mais aussi, dans les infrastructures nécessaires pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique.

L'existence de lien entre l'évolution de la structure de la population et la croissance économique a permis de développer la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (CTN) ou National Transfer Accounts (NTA) comme outil harmonisé de mesure du Dividende Démographique. Dans une nation, seule une catégorie d'âge de la population exerce des activités de production afin de subvenir aux besoins de l'ensemble de la population : il s'agit des adultes actifs.

Le Ratio de Soutien Economique (RSE) est une mesure de la structure par âge de la population qui intègre la variation de la production et de la consommation en fonction de l'âge. Le RSE a l'avantage de prendre en compte les travailleurs effectifs et les consommateurs effectifs dans sa mesure. De ce fait, le ratio de soutien économique permet de mieux mesurer les répercussions de l'évolution de la structure par âge de la population. De plus, bien que la fécondité observée ces dernières années soit relativement stable, on constate une amélioration du ratio de soutien à partir de 2009 et ce qui a conduit à **l'ouverture de la fenêtre d'opportunités du pays** car le nombre de consommateurs effectifs a commencé à diminuer par rapport au nombre de producteurs effectifs. Cette amélioration est restée toujours faible car le ratio de soutien demeure inférieur à 50% les années suivantes. En effet, un producteur supporte 2,5 consommateurs en 2016 et supportera 2,3 consommateurs en 2030.

L'évolution positive du RSE détermine le premier DD. Celui-ci se définit comme étant l'accélération de la croissance économique d'un pays qui peut résulter de l'évolution de la structure par âge de sa population. C'est la période où des politiques proactives devraient être mises en œuvre pour bénéficier des effets positifs de la démographie sur la croissance économique. En effet, si des politiques économiques et sociales adéquates sont mises en œuvre sur cette période, des gains importants seront enregistrés dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Cependant, la période de capture du premier dividende démographique reste limitée dans le temps car elle dure en général trois à cinq décennies.

Dans le but de permettre le suivi du processus de la capture du dividende démographique, un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) est mis en place. Etant un instrument de « veille d'information », il constitue un outil stratégique important permettant d'informer et d'éclairer les décideurs (gouvernement, société civile, PTFs, ONG, etc.) sur l'autonomisation des femmes et l'atteinte du DD en vue d'élaborer, de faire le plaidoyer et d'orienter les politiques publiques.

A l'instar des autres pays membres du SWEDD, l'observatoire national du Tchad propose un système de suivi/évaluation qui intègre cinq dimensions couvertes par le DD : (i) déficit du cycle de vie ; (ii) qualité du cadre de vie ; (iii) dynamiques de

pauvreté ; (iv) capital humain et (v) réseaux et territoires ainsi que le rapport national de l'ONDD. Les cinq dimensions de l'ONDD correspondent à cinq indicateurs synthétiques qui sont : (i) Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique (**ICDE**); (ii) Indicateur de la Qualité du Cadre de Vie (**IQCV**) ;(iii) Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté (**ISSP**) ; (iv) Indicateur du Développement Humain Etendu (**IDHE**) ; et (v) Indicateur Synthétique des Réseaux et Territoires (**ISRT**). L'**Indicateur Synthétique de Suivi du DD (I2S2D)** est la moyenne géométrique de ces cinq indicateurs synthétiques des dimensions de l'observatoire national du DD.

L'Observatoire National du Dividende Démographique du Tchad mène l'analyse à deux niveaux : le niveau national et le niveau local. Au niveau local, l'unité d'analyse retenue est le pôle économique. Les pôles sont des regroupements des régions. Ces regroupements ont été effectués par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme à travers le Schéma d'Aménagement du Territoire (2013). Le pays est ainsi divisé en six pôles : **Centre Est** (Batha, Ouaddai, Wadi-Fira, Sila), **Grand Kanem** (Kanem, Lac, Barh-El-ghazal), **Métropolitain** (N'Djamena, Hadjer-lamis, Chari-Baguirmi,), **Sud-Ouest** (Mandoul, Logone Oriental, Logone occidentale, Tandjilé, Mayo-kebbi Est et Mayo-kebbi Ouest), **Sud-Est** (Guera, Salamat et Moyen-Chari), **Saharien** (Borkou, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Tibesti).

L'objectif de ce rapport est d'analyser la dimension (1) de l'ONDD portant sur le déficit du cycle de vie au Tchad.

Le rapport est organisé autour de trois points essentiels. Il s'agit dans un premier temps de situer le contexte du pays. Dans un deuxième temps, il est question de présenter l'approche méthodologique. Enfin, dans un troisième temps, les résultats et les analyses sont présentés.

I. CONTEXTE

Cette partie a pour objectif de présenter la situation générale du Tchad. Le contexte porte sur la démographie, l'économie, l'éducation et la santé.

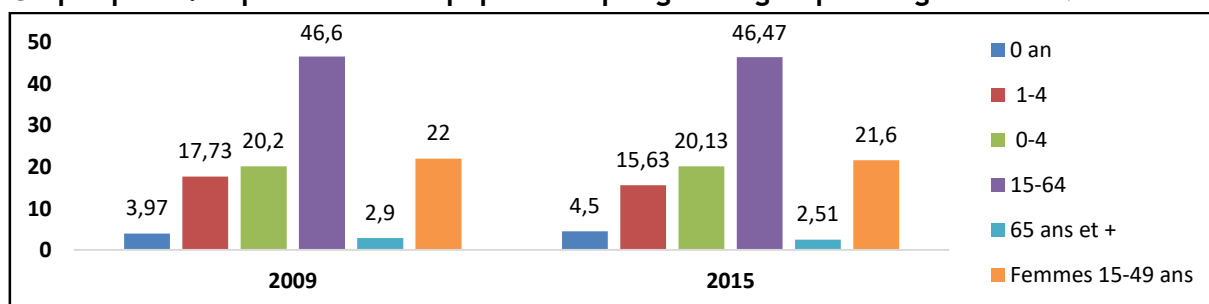
I.1- Démographie

Selon les résultats du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH2), la population du Tchad est estimée à 11 039 873 habitants avec une densité de 8,6 habitants au Km² et un rapport de masculinité de 97,6. D'après les projections de l'INSEED, la population tchadienne est estimée à 15 162 044 habitants en 2018 et 15 692 969 habitants en 2019.

Les résultats du RGPH2 révèlent que les femmes restent majoritaires avec une proportion de 50,6%. De même, les jeunes de moins de 15 ans le sont à la même proportion (50,6%). L'âge moyen de la population est de 19,7 ans alors que l'âge médian est de 14,8 ans. Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est évalué à 3,6% (y compris les réfugiés). La taille moyenne des ménages est de 5,3. Quant au taux d'urbanisation, il se situe à 21,9%.

En 2009, les enfants de moins d'un an, 1-4 ans et 0-4 ans représentent respectivement 3,97%, 17,73% et 20,2% de la population totale. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent quant à elles 22% de l'ensemble de la population. En 2015, les projections révèlent une légère modification de cette structure. En effet, les enfants de moins d'un an, 1-4 ans et 0-4 ans constituent respectivement 4,5%, 15,6% et 20,1% de la population totale. Pour la même année, les femmes de 15-49 ans constituent 21,6% du total (voir le graphique 1).

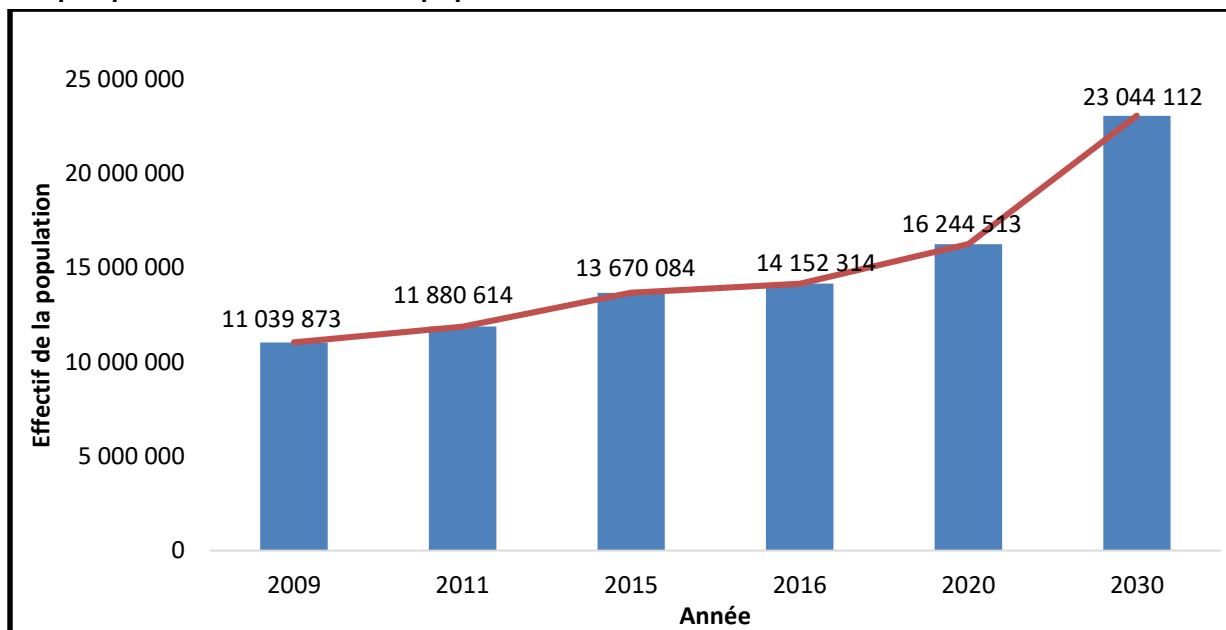
Graphique 1 : Répartition de la population par grands groupes d'âges en 2009 et 2015



Source : RGPH2 (2009) et INSEED (projections 2014)

Selon le graphique 2, la population tchadienne passerait du simple au double de 2009 à 2030 (INSEED, 2014d). Selon l'hypothèse moyenne, la population atteindrait 16 millions d'habitants en 2020 et 23 millions d'habitants en 2030. Le taux d'accroissement annuel moyen est resté quasi constant (3,6%). Cette forte croissance démographique s'explique notamment par le niveau de fécondité qui reste l'un des plus élevés au monde avec un ISF qui s'établit à 6,4 enfants par femme et la très faible utilisation de la contraception moderne (5%), selon les résultats de l'EDS-MICS (2014-2015).

Graphique 2 : Evolution de la population du Tchad de 2009 à 2030



Source : RGPH2 (2009) et INSEED (projections 2014)

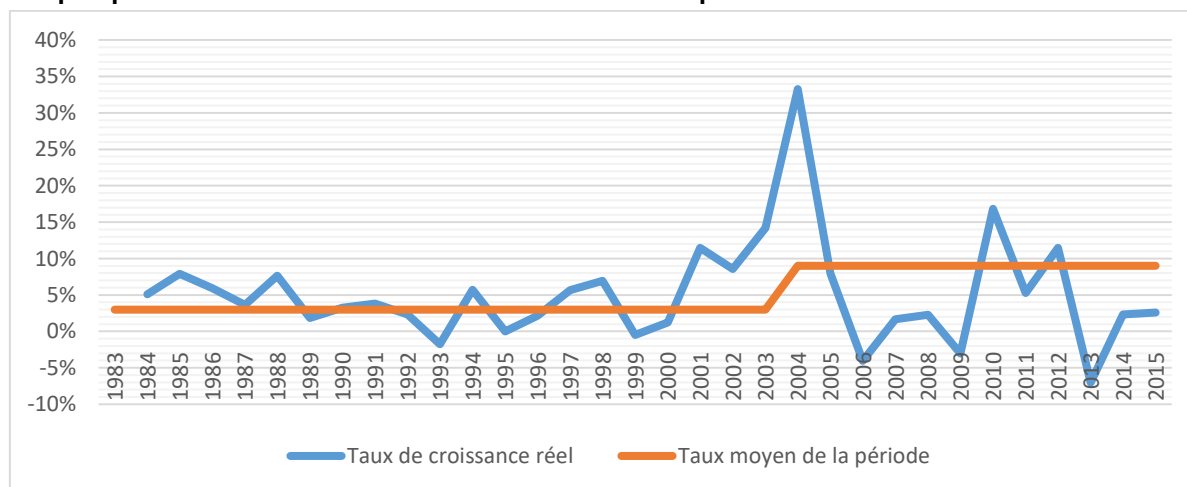
I.2- Economie

Cette sous-section décrit l'évolution de la situation économique du Tchad à travers les aspects suivants : croissance économique, finances publiques, commerce extérieur, marché du travail, niveau de vie, pauvreté et inégalités et enfin transport.

I.2.1- Croissance économique

Si l'on considère la période se situant entre 1984 et 2015, la croissance économique au Tchad a évolué en dents de scie avec un pic de 33 % correspondant au début de l'exportation de l'or noir tchadien. Cette évolution est schématiquement décrite par le graphique 3.

Graphique 3 : Evolution de la croissance économique entre 1984 et 2015



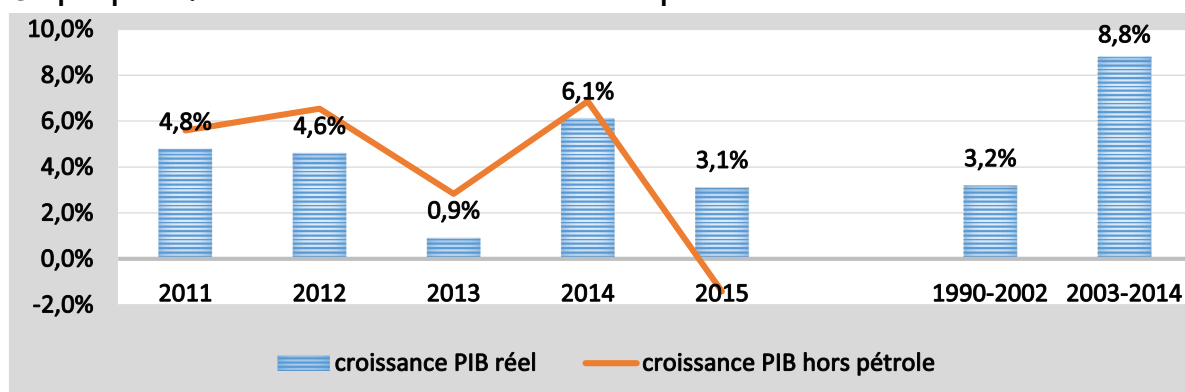
Source : DEP/MFB, 2016

Au cours des trois dernières décennies, l'analyse de la croissance de l'économie nationale peut être décomposée en deux périodes. Avant 2003, le taux moyen de croissance s'est situé à 3% et est porté essentiellement par les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Boostée par l'exploitation du pétrole, l'économie a enregistré de 2003 à 2015 un taux de croissance moyen de 9%. A partir de 2015 la chute brutale du prix du baril de pétrole, conjuguée à l'insécurité imputable aux agissements terroristes de Boko haram dans le bassin du Lac Tchad a négativement influé sur la croissance au cours des trois dernières années. Ainsi, en 2016, l'économie tchadienne a enregistré un taux de croissance de -3,6% ; celui de 2017 est de -4,9%¹. En 2018, il est estimé à +1,6%.

Certes à partir de 2004, l'essor du secteur pétrolier a permis une augmentation substantielle de la part des industries pétrolières dans la formation des richesses nationales. L'année 2004 a été aussi marquée par la hausse du secteur industriel, consécutivement aux investissements importants réalisés pour l'acquisition d'équipements pétroliers. Tout cela n'a cependant pas modifié la structure de l'économie (composition du PIB) où le poids relatif du secteur agricole reste encore prépondérant. Ainsi, la répartition du PIB entre les trois secteurs donnait presque 50% pour le primaire (essentiellement agricole et informel et à faible valeur ajoutée), 15% pour le secondaire et 35% pour le tertiaire (DEP/MFB, 2018).

Au regard du graphique 4, la croissance connaît un repli dans le secteur non pétrolier, s'expliquant notamment par le déclin des activités pétrolières. En effet, la baisse des ressources pétrolières implique une contraction des dépenses publiques qui n'est pas sans conséquence sur les secteurs des BTP et les services non marchands d'administration publique, d'éducation et de santé. Les impacts directs de la morosité du secteur pétrolier s'exercent sur les activités de transport, les services aux entreprises (activités de sous-traitance au profit des entreprises pétrolières) et sur les services financiers. En outre, le licenciement des travailleurs du secteur pétrolier joue négativement sur les revenus des ménages et leur consommation et donc sur la croissance, accentuant de facto la baisse des recettes publiques.

Graphique 4 : Evolution du PIB réel et PIB hors pétrole entre 2011 et 2015



Source : INSEED et DEP/MFB, 2016

¹ Commission CEMAC (2018), Rapport de surveillance multilatérale

I.2.2- Situation des finances publiques

L'évolution récente des finances publiques de l'Etat montre très peu d'amélioration en termes de mobilisation des ressources. Sur la période 2011 à 2014, les recettes totales (y compris les dons) se fixent en moyenne autour de 25,2% du PIB malgré les hausses de recettes pétrolières et leur part importante dans les ressources de l'Etat (environ 70%). Cette situation serait due à la faiblesse de la mobilisation des ressources fiscales hors pétrole. La baisse continue du cours de pétrole sur la période 2014-2016 a privé le Tchad d'importantes ressources, ce qui s'est traduit en 2016 par une réduction de moitié du ratio recettes sur PIB soit 12% (INSEED et DEP/MFB, 2016).

Toujours considérant la période allant de 2011 à 2014, les dépenses publiques sont restées en moyenne autour de 24,2% du PIB. Les dépenses courantes quant à elles, sont stabilisées autour de 12,5% du PIB. Cependant, il convient de signaler que malgré la forte diminution des ressources de l'Etat entre 2014 et 2015, les dépenses publiques n'ont pas diminué dans les mêmes proportions (une baisse de moitié pour les ressources de l'Etat contre une baisse d'un quart pour les dépenses publiques). Cela est dû en partie aux dépenses courantes en 2015 qui sont restées pratiquement à leur même niveau qu'en 2014 (12,1% du PIB).

Sur la même période, les dépenses publiques notamment les dépenses en capital, ont été beaucoup plus financées par les ressources internes qu'externes (8,4% du PIB contre 3,2% du PIB). En outre, l'ajustement induit par la baisse des ressources en 2015 a eu comme conséquence une forte amélioration du solde primaire hors pétrole, passant de 16,3% du PIB hors pétrole en 2014 à 8,5% en 2015.

I.2.3- Commerce extérieur et déficits courants

Le Tchad exporte essentiellement du pétrole, du bétail, du coton et de la gomme arabique et importe des machines et des équipements de transport, des produits industriels, des aliments et des textiles. La balance commerciale du Tchad est fortement dépendante des revenus pétroliers, lesquels représentent 90% des recettes d'exportations. La baisse des cours du pétrole a fortement dégradé la balance du pays, tendance qui devait se poursuivre.

Au niveau des transactions extérieures, le solde de la balance globale a connu une évolution favorable et se situe en moyenne aux environs de 3,6 % du PIB sur la période 2008 à 2011. Le tableau 1 présente l'évolution des déficits courants (en pourcentage du PIB).

La balance courante au Tchad est structurellement déficitaire. Elle n'a été excédentaire qu'en 2012 et en 2015 où elle a atteint respectivement 8% et 1% du PIB. En 2012, cet excédent s'explique par la montée des cours de pétrole qui ont atteint 100 dollars. Par contre, en 2015, le solde du commerce extérieur culminait à 13% en raison de la baisse généralisée des prix qui a impliqué une réduction du PIB en valeur.

Sur la période 2010-2013, l'excédent du solde du commerce extérieur justifiait une bonne santé de l'économie dans un contexte de prix élevés de baril de pétrole. En 2014, en dépit de l'embellie des cours de pétrole, la hausse des importations qui ont pratiquement doublé passant de 1 340 milliards de FCFA en 2013 à 2 237 milliards de FCFA en 2014, a entraîné la détérioration de ce solde (-6%). L'accumulation des revenus en 2012 et 2013 justifierait fondamentalement cet accroissement des importations en 2014. Plus récemment, la baisse des prix de pétrole ainsi que de la production de brut en volume explique le déficit du commerce extérieur en 2016. En raison de la légère remontée des prix, le solde est redevenu positif avec un taux de 4,7% en 2017 et est estimé à +8,4% en 2018.

Le second facteur explicatif du solde courant est la balance des services. Elle est structurellement déficitaire. En effet, le Tchad n'exporte quasiment pas de services. Par contre, il en est un grand importateur. Le taux de couverture des importations par les exportations pour les services ne se situe qu'à 13% en moyenne sur la période 2010-2014. Il s'agit des services de transport de pétrole brut en territoire camerounais ainsi que des services de transport et de fret liés aux importations de biens. On pourrait constater que même en période d'excédent du solde courant, la balance des services demeure déficitaire. Quant aux soldes de revenus et de transferts courants, ils sont déficitaires pour les revenus et excédentaires pour les transferts mais demeurent à des niveaux faibles.

Tableau 1 : Evolution des déficits du compte courant (en % du PIB)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Solde courant dont	-11	-5	8	-12	-26	1	-19
Commerce extérieur	8	12	19	7	-6	13	-3
Services	-20	-18	-13	-16	-21	-18	-15
Revenus	-4	-3	-2	-3	-2	1	-3
Transferts courants	5	4	5	1	4	4	3

Source : DEP / MFB et BEAC, 2018

I.2.4- Emploi

Les résultats issus du rapport sur l'emploi (ECOSIT3) montrent qu'au niveau national, les individus âgés de 15-29 ans représentent 47,3% de la population ; ceux âgés de 30-49 ans représentent plus du tiers de l'ensemble (35,2% de la population).

En milieu rural, plus de 44% de la population active est âgée de 15-29 ans et 38,5% a un âge compris entre 30 et 50 ans. En outre, plus d'un actif sur deux (62,6%) est sans instruction, seulement 9,7% de l'ensemble a atteint le niveau secondaire et rares sont ceux qui ont atteint le niveau supérieur.

En milieu urbain, plus de 36,8% de la population active est âgée de 15 à 29 ans ; seulement 16,2% a 50 ans et plus. Deux femmes sur cinq sont actives avant l'âge de 30 ans. Quant aux hommes âgés de 15 à 29 ans, ils sont proportionnellement moins

nombreux que les femmes du même groupe d'âges ; par contre, ils sont plus nombreux dans la tranche d'âge 30-49 ans.

Une grande partie de la population active tous sexes confondus est sans instruction (41,8%); et seulement 5,2% atteint le niveau supérieur.

Selon les catégories socioprofessionnelles, il ressort clairement que les individus exercent en majorité de l'auto-emploi, raison du poids important du secteur informel dans les emplois occupés. Les cadres, employés qualifiés et ouvriers représentent moins de 10% des emplois. Dans les milieux urbains, plus d'une personne sur dix est cadre tandis qu'en milieu rural, cette catégorie concerne moins d'une personne sur 100. Il en est de même pour les employés qualifiés qui représentent 15,9% des individus en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, cette proportion est inférieure à 2%.

En 2011, trois personnes sur cinq sont actives (taux d'activité de 61,8%). Par ailleurs, quel que soit la classe d'âge, le taux d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes. En particulier, pour la classe d'âge 30-50 ans, le taux d'activité des hommes est de près de 20 points supérieur à celui des femmes.

Le Tchad étant un pays à vocation agro-pastorale par excellence, la répartition par secteur d'activité donne une large place à l'agriculture qui, de loin, est la première activité économique de la population (74,3%). La branche des services et la branche industrie occupent une place importante derrière l'agriculture concentrant chacune 9,1% des activités économiques. Le commerce (7,5%) occupe une place relativement modeste dans les activités économiques.

En 2011, l'activité informelle comptait 391 912 Unités de Production Informelle (UPI) au Tchad dont 73,5% sont repérées en milieu rural. N'Djaména, la capitale, compte environ 10% des UPI. Les activités informelles au Tchad sont dominées par le commerce et les réparations des engins.

Dans l'ensemble du pays en 2009, 100 personnes potentiellement actives ont à charge 115 personnes potentiellement inactives (114,9%). Ce rapport est un peu élevé à cause du rajeunissement de la population totale. Il est à noter que 5,6% des enfants de 0-14 ans sont des orphelins. Le rapport de dépendance d'âge est plus élevé en milieu rural (121,9%) qu'en milieu urbain (93,3%) et ce quel que soit le sexe. En milieu rural, les personnes potentiellement actives soutiennent proportionnellement plus de personnes inactives qu'en milieu urbain, car c'est dans le milieu rural que la proportion des personnes de 0-14 ans est la plus importante. Le maintien de taux de dépendance élevé va rendre plus difficile l'amélioration du capital humain du pays, deuxième condition nécessaire pour bénéficier du dividende démographique.

I.2.5- Chômage

Selon les résultats issus de l'ECOSIT3, le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) touche 5,7% de la population active (il est évalué à 1,7% au RGPH2). Il se situe à 11,8% au sens élargi. Le chômage est plus répandu en général

chez les hommes (6,8%) que chez les femmes (4,2%), sauf à N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4% contre 8,1% chez les hommes. Ce taux de chômage qui est plus élevé chez les femmes que chez les hommes de la capitale s'expliquerait par le fait que les femmes ont plus de difficulté à y trouver un emploi en raison des normes culturelles et sociales. La majorité d'entre elles, même instruite, passe le temps à s'occuper des tâches ménagères qui diminuent ainsi leur temps pour chercher et occuper effectivement un emploi.

Le chômage touche 7,1% de la population active en milieu urbain contre 5,4% en milieu rural. Ce taux dans le milieu urbain qui est supérieur à la moyenne nationale peut s'expliquer par la dynamique de l'urbanisation qui ne cesse d'entraîner un nombre important de jeunes du milieu rural vers les centres urbains. De même, une grande partie des ruraux est sous employée dans le secteur de l'agriculture avec de faibles productivités. Le taux de sous-emploi est de 40,8% pour tout le territoire national et il est plus élevé en milieu rural (42,0%) qu'en milieu urbain (35,1%).

I.2.6- Niveau de vie

Le niveau de vie est en général mesuré par le revenu par tête. Parfois, la consommation par tête est considérée comme un proxy. De 2009 à 2011, le revenu moyen par habitant à prix courant et au taux de change officiel, s'est établi à près de 328 435 FCFA/an, soit 900 FCFA/jour, équivalent à environ 1,87 dollars US par jour au Tchad. Au cours de la même période, la consommation finale moyenne par habitant, était de 319 658 FCFA, soit près de 876 FCFA/jour, équivalent à 1,81 dollar par jour.

Se basant sur le rapport de l'ECOSIT 2011, chaque tchadien n'avait en moyenne que 24 FCFA/jour, soit 0,050 dollar par jour pour consacrer à la formation du capital privé, à l'investissement public dans l'infrastructure et à l'utilisation de services publics essentiels comme la santé, l'enseignement, l'administration et la sécurité des personnes et des biens. Autrement dit, le Tchadien consacre 97,3% de son revenu à la consommation, ce qui montre qu'au Tchad, les investissements sont essentiellement publics.

Les dépenses alimentaires intègrent les dépenses d'alimentation (alimentation et boissons non alcoolisées), de boissons alcoolisées et tabac, les dépenses d'hôtel et de restauration ainsi que l'autoconsommation des produits alimentaires. Elles constituent le poste de dépense le plus important dans les dépenses totales, soit 68,1%. Les dépenses d'alimentation comptent pour 61,7%.

I.2.7- Situation de la pauvreté et des inégalités

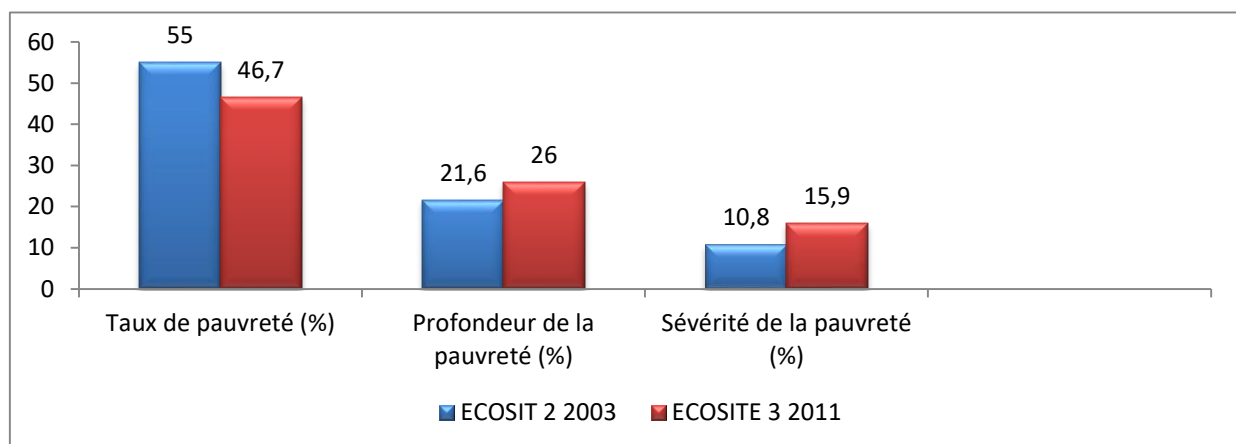
Globalement, au Tchad, la pauvreté a diminué entre 2003 (ECOSIT2) et 2011 (ECOSIT3). En effet, comme en témoigne le graphique 5, le taux de pauvreté est passé de 55,0% à 46,7% entre les deux dates. Par contre, la profondeur et la

sévérité de la pauvreté ont augmenté, respectivement, de 21,6% à 26,3% et de 10,8% à 15,9%.

A N'Djamena, la pauvreté a diminué dans toutes ses composantes entre 2003 et 2011 : le taux de pauvreté est passé de 20,8% à 11%, la profondeur de 6,1% à 4,9% et la sévérité de 2,7% à 2,4%. En prenant en compte le milieu de résidence, les résultats d'ECOSIT 2 et 3 révèlent que la pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les autres villes (c'est-à-dire la ville de N'Djaména exclue) et même en milieu rural, la pauvreté a aussi diminué et son taux est passé respectivement de 34,2% à 28,8% dans les autres centres urbains et de 58,4% à 52,5% en milieu rural.

Il est à remarquer que les résultats de l'ECOSIT2 ont montré qu'au Tchad, le minimum vital est atteint par une dépense d'environ 396 FCFA par jour et par personne correspondant à une dépense annuelle par tête de 144 570 FCFA. Cette dépense, établie comme seuil de pauvreté, indique que la population tchadienne vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est à dire qui dispose d'une dépense annuelle par tête inférieure à 144 570, représente 55% de la population totale. Alors qu'en 2011, le minimum vital est atteint par une dépense d'environ 652 FCFA par jour et par personne correspondant à une dépense annuelle par tête de 237 942 FCFA.

Graphique 5 : Indicateurs de pauvreté au Tchad en 2003 et 2011



Source : ECOSIT 2 et ECOSIT3

I.2.8- Transport et désenclavement

Le réseau de transport du Tchad demeure encore modeste avec un réseau routier d'intérêt national et régional de plus de 25 000 km, soit moins de 20 km par 1 000 km² de territoire. Il est constitué par : (i) un réseau structurant à praticabilité permanente de 3 150 km ; (ii) un réseau structurant à praticabilité saisonnière de 4 330 km de routes en terre ; (iii) un réseau routier régional de 18 800 km, reliant les régions et les départements aux réseaux structurants permanents et saisonniers et dont le niveau d'aménagement doit au moins permettre le passage des camions pendant la période des récoltes.

En outre, ce réseau dispose (i) d'un réseau d'intérêt local d'environ 15 000 km, composé du réseau de pistes de desserte rurales ; (ii) d'un réseau de 52 aéroports nationaux comprenant 5 aéroports principaux et 47 aéroports secondaires ; (iii) d'un système de transport fluvial et lacustre qui est exploité uniquement par le secteur informel opérant en période de hautes eaux (fin juillet à mi-novembre). Le réseau ferroviaire n'existe pas encore, cependant les processus de liaison aux réseaux ferroviaires du Cameroun et du Soudan ont commencé (création de l'ONCF, études de faisabilité, accords ...).

Pour vaincre le handicap d'enclavement intérieur et extérieur, le Gouvernement tchadien, à travers le Ministère des Infrastructures, Transport et du Désenclavement a décidé de faire du développement des infrastructures économiques de base le principal levier de la consolidation de la croissance de l'économie du pays et de l'amélioration du bien-être des populations, par la révision de la Stratégie Nationale des Transports pour la période 2011-2020.

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale des Transport 2011-2020 a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Le linéaire des routes nationales bitumées qui est de 2 300 km.
- Un réseau urbain de voirie bitumée qui est de 336,80 km dont 243,7 km à N'Djamena, 20 km à Abéché, 19 km à Moundou, 10 km à Sarh, 15,6 km à Amdjarass, 10 km à Koumra, 8,5 km à Bitkine, 5 km à Dourbali, 5 km à Mangalmé.
- Les Routes prioritaires permanentes en terre et bitumées accessibles toute l'année qui sont de 3150 km.
- Les Routes prioritaires saisonnières qui sont de 4330 Km.
- Le linéaire de routes et pistes rurales réhabilitées qui est de 5 125 km.

Ces performances se traduisent par une accessibilité de la population rurale aux grands centres hospitaliers de district ou de référence, une plus grande facilité pour l'écoulement des marchandises, l'acheminement des produits des zones rurales vers les villes, le ravitaillement en produits manufacturés de première nécessité (médicaments et produits manufacturés), la réduction du coût de transport, le confort dans les transports urbains et interurbains.

I.3- Education

Comparé au niveau recommandé par la communauté internationale (19 % du budget national), le pourcentage des dépenses totales d'éducation reste encore faible (11% en 2016) même s'il représente une légère progression (10% de 2013-2015).

Au préscolaire, le taux d'accès des enfants de 3- 5 ans, qui était de 3% en 2003, n'a pas franchi la barre de 5% en 2011 (Annuaire statistique du préscolaire du Ministère de l'Action Sociale).

D'après l'EDS-MICS 2014-2015, le taux net de scolarisation au niveau primaire est estimé à 50,9% et seulement 50,1% des jeunes âgés de 15-24 ans sont alphabétisés. Le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire en 2015 est de 0,9. Les filles ont par rapport aux garçons 10% moins de chances d'être scolarisées.

Au niveau secondaire, le ratio filles/garçons baisse pour se situer à 0,36, dénotant nettement que plus on avance à l'échelon supérieur, plus le taux d'abandon chez les filles devient important. Les statistiques scolaires de 2015/2016 montrent un effectif moyen de 61 élèves par division. Ces ratios étaient en 2000/2001 de 76 élèves par division et autant par maître. En matière d'espérance de vie et survie scolaire, en 2009, les enfants tchadiens de 6 à 24 ans ont la probabilité de passer environ 7 ans à l'école et cette probabilité est de 12,5 ans lorsque nous prenons en compte les années de redoublement.

Au titre de l'année scolaire 2015/2016, l'enseignement primaire a accueilli 2 213 223 élèves contre 2 270 104 élèves l'année précédente, soit une baisse de 2,5% (annuaire statistique de l'éducation, année scolaire 2015/2016). Au cours de la même période, l'on a recensé 39 305 salles de classe dans l'enseignement primaire contre 39 887 en 2014/2015, soit une diminution de 1,45%. On dénombre 38 905 enseignants dont 14 429 instituteurs, 2 146 instituteurs adjoints et 22 330 maîtres communautaires au titre de l'année scolaire 2015/2016 toutes catégories confondues contre 40 872 enseignants dont 16 173 instituteurs et instituteurs adjoints et 24 699 maîtres communautaires au cours de l'année 2014/2015, soit une baisse de 5%.

I.4- Santé

Les indicateurs sur la santé maternelle révèlent 860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes et un taux de mortalité infanto-juvénile de 191‰ en 2009 et 133‰ en 2014. Des initiatives comme l'instauration de la gratuité des soins d'urgence et la revitalisation des centres de santé ont contribué à l'augmentation du taux de couverture sanitaire théorique de 70,1% en 2005 à 86,84% en 2017. L'accès aux soins et à un personnel de santé qualifié demeure insuffisant. Le taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié est passé de 21 à 24% entre 2004 et 2015 (EDS-MICS, 2014-2015).

L'amélioration de la qualité du système de santé notamment des soins aux populations est tributaire des ressources humaines, matérielles et financières. Malgré les efforts fournis par le Gouvernement tchadien avec l'appui des partenaires techniques et financiers, plusieurs défis demeurent. D'après l'annuaire statistique sanitaire 2015, le nombre d'agents de santé toutes catégories confondues est estimé à 9146. Selon les mêmes sources, le ratio habitants pour un médecin est de 19 641, celui d'habitants pour un pharmacien est de 173 039. Le ratio habitants / infirmier s'établit à 3837. Selon l'annuaire statistique sanitaire 2017, le ratio habitants pour un médecin est de 24 188, celui d'habitants pour un pharmacien est de 221 777. Le ratio habitants / infirmier est resté à 3837.

En ce qui concerne les ressources financières, en dépit de l'engagement d'Abuja qui exige que les Etats consacrent au secteur de la santé au moins 15% de leur budget, en 2015, le Gouvernement tchadien en a consacré 5,52%. En 2013, en raison des retombées des ressources pétrolières, il a été consacré près de 10% du budget au secteur hormis les ressources investies dans les grands projets présidentiels. En revanche, les crédits alloués aux délégations sanitaires régionales ont connu une baisse régulière pour atteindre leur niveau le plus bas en 2015. Cette baisse est compensée par la participation des ménages au financement de la santé.

S'agissant de la **fécondité**, au Tchad comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le mariage est précoce et généralisé, l'insusceptibilité post partum relativement longue, l'usage de la contraception et le recours à l'avortement sont faibles. Cela signifie que la fécondité reste élevée et que sa maîtrise se fait principalement au travers de l'importance de l'insusceptibilité post partum, c'est-à-dire par l'espacement des naissances, résultat d'un allaitement prolongé des enfants souvent associé à des périodes d'abstinence plus ou moins longues (Caldwell, J.-C. et Caldwell P., 1987). En effet, trois femmes âgées de 25-49 ans au moment de l'enquête sur dix soit 30% étaient déjà en union avant d'atteindre 15 ans exacts (EDS-MICS 2014-2015). Ce pourcentage est de 70 % avant d'atteindre 18 ans exacts et de 82 % avant d'atteindre 20 ans exacts.

Le comportement reproductif d'une femme peut être influencé par le nombre idéal d'enfants qu'elle aurait souhaité avoir et par celui souhaité par son conjoint. Les données montrent qu'au Tchad en 2014-2015, la famille nombreuse reste la famille idéale pour les femmes et les hommes. En effet, le nombre idéal moyen d'enfants est de 8,2 pour l'ensemble des femmes et de 8,6 parmi les femmes en union. Chez les hommes, le nombre idéal moyen d'enfants est beaucoup plus élevé que chez les femmes : il est de 11,4 pour l'ensemble des hommes et de 13,2 chez les hommes en union. En effet, il serait difficile d'imaginer qu'aucun changement n'interviendra dans ce domaine au cours des 40 prochaines années. Les diverses activités menées au cours des deux dernières décennies dans le domaine de la planification familiale ont justement pour objet de modifier les comportements traditionnels qui ont des effets négatifs sur la santé de la population. On peut citer parmi ces activités : la création du projet de " Santé Maternelle et Infantile et Bien-être Familial " (SMI/BEF) en 1988, la création de l'Association Tchadienne pour le Bien-Etre Familial (ASTBEF) en 1991, l'adoption d'une politique de population par le Gouvernement en 1994, la mise en œuvre des deux projets « Population et Lutte contre le Sida » (PPLS1 et PPLS2).

L'analyse de l'évolution du niveau de la fécondité (cf. tableau 2) révèle que l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,6 enfants par femme en 1996 à 6,4 enfants en 2015 (EDS-MICS 2014/2015). L'âge moyen à la procréation est passé de 28,2 ans en 1964 à 29,9 ans en 2009.

Tableau 2 : Indice synthétique de fécondité et âge moyen à la procréation par enquête (niveau national)

	ED (1964)	RGPH (1993)	EDST (1996/1997)	EDST (2004)	RGPH (2009)	EDS-MICS (2014/15)
ISF	5,1	6,5	6,6	6,3	7,1	6,4
AMP	28,2	29,1	28	28,3	29,9	28,6

Source : INSEED/Rapports EDS (1996,2004 et 2015), et RGPH (1993-2009), CILSS (1960-2000)

Concernant la **santé de la reproduction**, elle constitue un défi majeur pour le Tchad au regard du niveau des indicateurs dans le pays. En effet, les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015 indiquent que le rapport de mortalité maternelle est estimé à 860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Cette situation préoccupante de la santé reproductive a suscité une prise de conscience qui s'est traduite depuis quelques années par une augmentation des efforts visant une amélioration de la santé des populations en général et de la santé de la reproduction en particulier.

S'agissant de la **planification familiale**, les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015 révèlent que la proportion d'hommes ayant entendu parler d'une méthode contraceptive (77 %) est plus importante que celle de femmes (64 %). On constate aussi que les méthodes contraceptives modernes sont nettement mieux connues que les méthodes traditionnelles. En effet, près de deux tiers des femmes (63 %) et un peu plus des trois quarts des hommes (76 %) ont déclaré connaître au moins une méthode moderne, contre seulement 23 % des femmes et 39 % des hommes pour au moins une méthode traditionnelle.

Par ailleurs, 6 % de femmes de 15-49 ans utilisaient, au moment de l'enquête, une méthode de contraception moderne (5 %) et traditionnelle (1 %). La prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union est passée de 2 % en 2004 à 5 % en 2014-2015. En ce qui concerne l'utilisation de la contraception moderne, un contraste saisissant existe entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, seulement 4% des femmes rurales en utilisent contre 10% des femmes urbaines. Notons que les implants et les injectables sont les méthodes modernes les plus utilisées par les femmes en union de 15-49 ans (respectivement 1 % et 2 %). Les besoins non satisfaits chez les femmes en union sont évalués à 23 % et portent davantage sur l'espacement des naissances (19 %) que sur la limitation des naissances (4 %). La proportion des femmes qui n'utilisent pas la contraception et qui n'ont pas l'intention d'en utiliser dans le futur est en faible baisse entre 2004 et 2014-2015 (de 61% à 60%).

II- APPROCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique s'articule autour de trois éléments essentiels à savoir les principes généraux des NTA, la méthodologie des NTA et la construction des agrégats de contrôle comptables.

II.1- Principes généraux

La construction de l'indicateur du déficit du cycle de vie s'appuie sur la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (NTA). Les NTA produisent une mesure, tant individuelle (données attribuées à chaque individu du pays) qu'agrégée (données de l'ensemble du pays), de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences liées aux modifications de la structure par âge de la population.

La méthodologie NTA s'articule autour de la notion de Déficit du Cycle de Vie économique (LCD), qui met en lumière la non concordance entre les besoins matériels à un âge donné et les capacités matérielles dont disposent les individus pour satisfaire ces besoins à l'âge considéré. Ainsi, les individus les plus jeunes et les plus âgés vont être dans une situation de déficit dans la mesure où leurs revenus du travail sont largement inférieurs à leurs dépenses de consommation. A l'inverse, les adultes en âge de travailler dégagent un surplus économique puisque les ressources qu'ils obtiennent en participant au marché du travail excèdent leurs consommations à ces âges.

Au niveau agrégé, le cycle de vie économique reflète également la structure par âge de la population. Au niveau de la tranche des populations jeunes, le cycle de vie économique global est dominé par un grand déficit dû en grande partie aux besoins en ressources économiques de l'enfance et de la jeunesse.

Pour produire cette mesure, la méthodologie NTA s'inscrit dans le cadre de la comptabilité nationale afin de travailler sur l'ensemble des flux économiques mais aussi de disposer d'un cadre cohérent à la fois dans une perspective de comparaison inter temporelle et de comparaison entre pays. La comptabilité nationale renseigne sur le revenu et la consommation des ménages à une date donnée, mais elle ne donne aucune information sur la répartition de ce revenu et de cette consommation par âge. C'est pourquoi, le principe consiste à désagréger les différents agrégats d'intérêt de la comptabilité nationale en introduisant la dimension de l'âge. Une des avancées récentes des NTA est aussi de proposer une décomposition par sexe.

Les Comptes de Transferts Nationaux reposent sur une identité comptable telle que, à chaque âge, les ressources doivent être égales aux usages qui en sont faits (ONU, 2013) :

Equation 1 : Déficit du cycle de vie

$$C(a) - YL(a) = T_+(a) - T_-(a) + YA(a) - S(a)$$

En notant : a l'âge, C la consommation, YL le revenu du travail, T les transferts versés, T_+ les transferts reçus, public et privés, YA le revenu du capital et S l'épargne².

Le terme à gauche correspond au « déficit de cycle de vie », c'est-à-dire la valeur totale des biens et services consommés par les membres d'un groupe d'âge a à laquelle on retranche la valeur totale des biens et services produits par ce groupe d'âge. Son calcul constitue la première étape de l'approche NTA. Il s'agit ainsi de mesurer le revenu d'activité généré et la consommation effectuée à chaque âge.

Le terme à droite de l'égalité correspond à la manière dont est financé un éventuel déficit, *via* l'existence de mécanismes économiques et d'institutions qui organisent la redistribution des ressources des périodes de surplus vers les périodes de déficit. Les flux économiques qui sont associés à cette redistribution relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé. La méthodologie NTA distingue deux grandes catégories de mécanismes économiques qui assurent une réallocation des ressources entre les différents groupes d'âge, à savoir des transferts (privés et publics) et des réallocations fondées sur les actifs.

Le déficit de cycle de vie $D(a)$ est tel que $D(a) = C(a) - YL(a)$. La consommation $C(a)$ est quant à elle la somme des consommations privées $C_f(a)$ et publiques $C_g(a)$, telle que $C(a) = C_f(a) + C_g(a)$.

II.2- Méthodologie des NTA

Pour déterminer les groupes d'âges pour lesquels la consommation est supérieure au revenu et ceux pour lesquels elle est inférieure, il faut déterminer les profils par âge de la consommation et des revenus.

La détermination de ces profils se fait en plusieurs étapes décrites comme suit :

a) détermination d'un profil par âge au niveau individuel pour un flux donné, sur la base de données d'enquêtes réalisées auprès des ménages ou de données administratives. Cela nécessite de faire un certain nombre d'hypothèses décrites par ailleurs ;

b) ces profils issus de données d'enquêtes peuvent être un peu chahutés en raison des tailles d'échantillon. Nous les avons donc pondérés lorsque cela était possible, puis procédé à leur lissage au cours des âges afin de les rendre plus

²DRAMANI (2017)

homogènes. En outre, il est nécessaire d'estimer les données manquantes pour certaines années ;

- c) utilisation de données démographiques pour construire des profils provisoires agrégés (et non plus individuels) par âge. Soit $x(a)$ la valeur d'une variable au niveau individuel pour le groupe d'âge a , soit $N(a)$ l'effectif de ce groupe d'âge, le profil agrégé X est $X = \sum x(a)N(a)$;
- d) ajustement des profils provisoires par le recours aux agrégats macroéconomiques issus de la comptabilité nationale, de telle sorte que le flux agrégé X coïncide avec la valeur de contrôle comptable au niveau agrégé correspondante C . Les profils par âge sont ajustés par le facteur correctif $c = X/C$. Les profils ajustés sont $x^c = x/c$ au niveau individuel et $X^c = X/c$ au niveau agrégé. Ces profils ajustés permettent d'éliminer les éventuels biais d'échantillonnage et de rendre compatibles les comptes de transferts nationaux avec la comptabilité publique.

Ainsi, deux types de travaux empiriques doivent être menés. Premièrement, il faut calculer les agrégats macroéconomiques requis, à partir de la comptabilité nationale. Deuxièmement, il faut estimer les profils individuels (moyen) par âge qui permettront de ventiler ces grandeurs macroéconomiques.

Le revenu salarié (YLE) : Le profil par âge des revenus salariés est calculé directement à partir des données d'enquêtes.

Le revenu de l'auto-emploi (YLS) : L'approche préconisée dans les NTA est de traiter les deux tiers (2/3) du revenu mixte déclaré comme imputable au travail et de répartir ce revenu du travail familial non rémunéré aux travailleurs familiaux conformément à la proportion du revenu moyen du travail des employés de même âge.

De la même manière, le profil moyen par âge du revenu du travail des indépendants est déterminé par la moyenne par âge de la rémunération des travailleurs indépendants.

II.3- Construction des agrégats de contrôle comptables

Comme indiqué dans la *Méthodologie des NTA*, la dernière étape consiste à ajuster les profils provisoires par le recours aux agrégats issus de la comptabilité nationale. Pour le Tchad, les agrégats sont obtenus en utilisant :

- les Tableaux des Comptes Economiques Intégrés (TCEI) ;
- les Tableaux Ressources Emplois (TRE) ;
- le cadre des dépenses du Ministère de la Santé;
- les données de l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT) de l'année 2011 ;
- les données des annuaires statistiques de l'éducation et de la santé.
-

III- RESULTATS ET ANALYSES

Cette partie présente l'analyse des résultats issus des calculs des indicateurs de la dimension 1. L'analyse porte sur la consommation, le revenu du travail, le déficit du cycle de vie, le ratio de soutien économique et le DD.

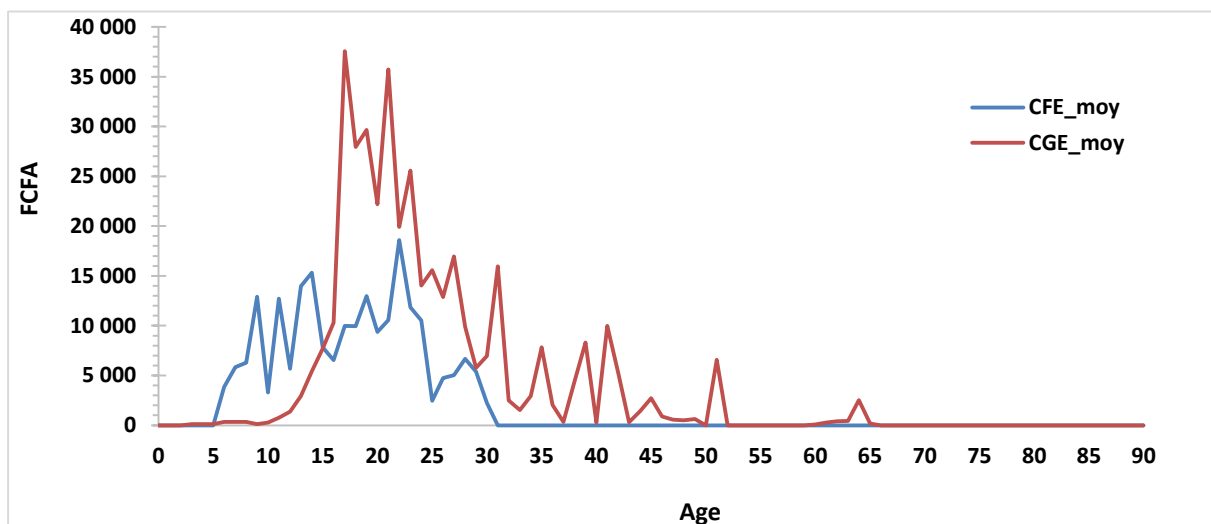
III.1- Consommation

L'analyse du profil de consommation totale prend en compte la consommation publique et la consommation privée. Ces deux types de consommations sont analysés en tenant compte des niveaux moyens et agrégés d'éducation, de la santé et des autres consommations.

III.1.1- Analyse du profil moyen et agrégé de l'éducation

Le profil moyen estimé de consommation publique d'éducation est plus élevé que celui du privé à partir de 15 ans. En effet, comme le montre le graphique 6, les consommations publiques augmentent avec l'âge des individus et atteignent des pics entre 15-20 ans et 20-25 ans, tranches d'âge qui correspondent à la période où l'individu fréquente un établissement public supérieur. Il faut noter que la consommation privée d'éducation est importante entre 20-25 ans. Toutefois, la consommation privée d'éducation est quasiment nulle pour les individus dont l'âge dépasse 30 ans.

Graphique 6 : Profils moyens de consommation publique et privée d'éducation

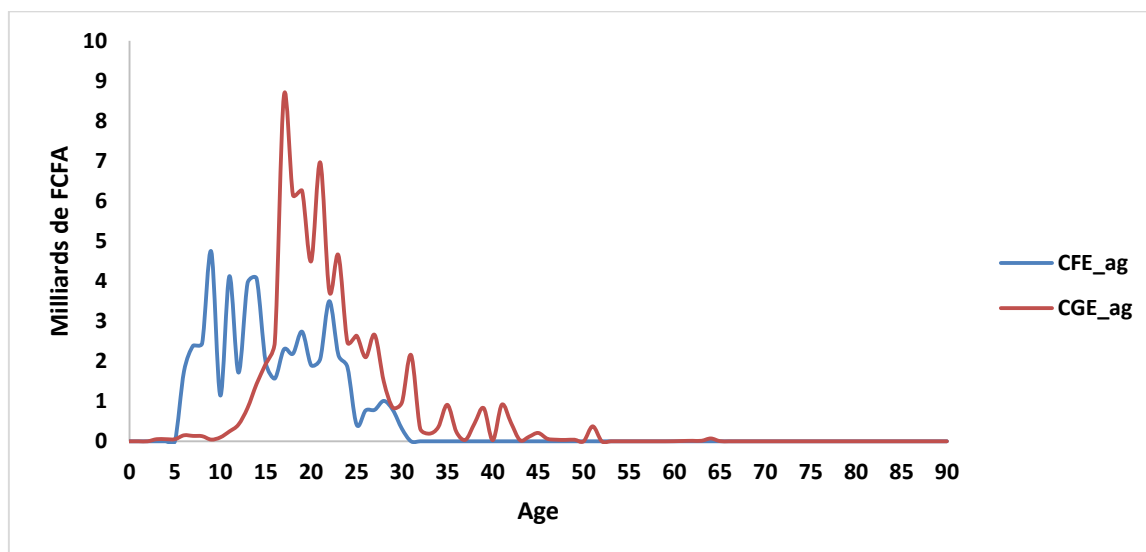


CFE_moy : Profil moyen de consommation privée d'éducation ; CGE_moy : Profil moyen de consommation publique d'éducation

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

Le graphique 7 illustre les profils agrégés de la consommation publique et privée d'éducation. En effet, ce graphique montre qu'au niveau agrégé la consommation publique d'éducation reste élevée entre 15 -17 ans, alors que les dépenses les plus élevées pour les consommations privées restent concentrées entre 6-10 ans.

Graphique 7 : Profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation



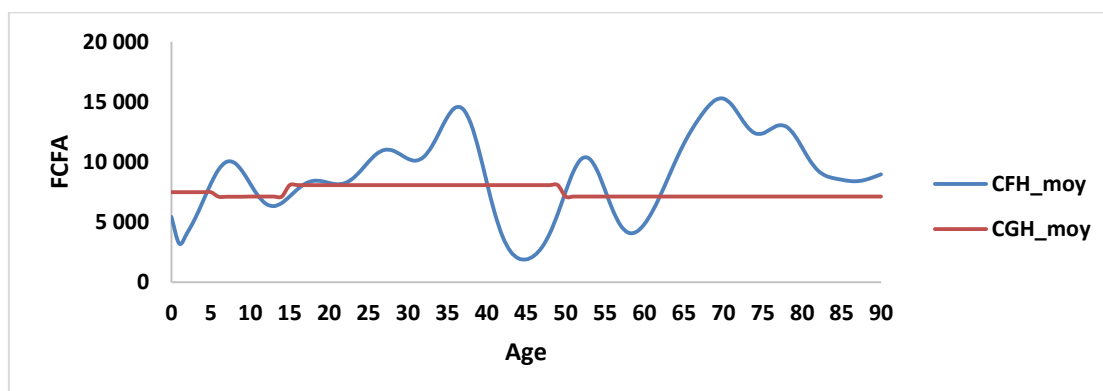
CFE_ag : Profil agrégé de consommation privée d'éducation ; *CGE_ag* : Profil agrégé de consommation publique d'éducation

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

III.1.2- Analyse du profil moyen et agrégé de la santé

Le graphique 8 montre les profils moyens de la consommation publique et privée de santé. On constate que la consommation privée de santé est inférieure à la consommation publique de santé entre les groupes d'âge de 0-4 ans et 45-49 ans correspondant respectivement à la tranche d'âge de la petite enfance et à la tranche d'âge de la fin de la période féconde. Cela est dû aux investissements massifs et programmes spécifiques qui sont consacrés au secteur de la santé par le pouvoir public qui cible seulement certains groupes d'âge. Toutefois, on peut constater que la consommation moyenne privée est élevée entre les tranches d'âge 5-10 ans, 30-35 ans, 50-55 ans et 65 -70 ans. Cet état de fait interpelle les décideurs publics. Des appuis dans les secteurs de santé privés afin d'alléger le coût de prestation sont nécessaires.

Graphique 8 : Profils moyens de consommations publique et privée de santé

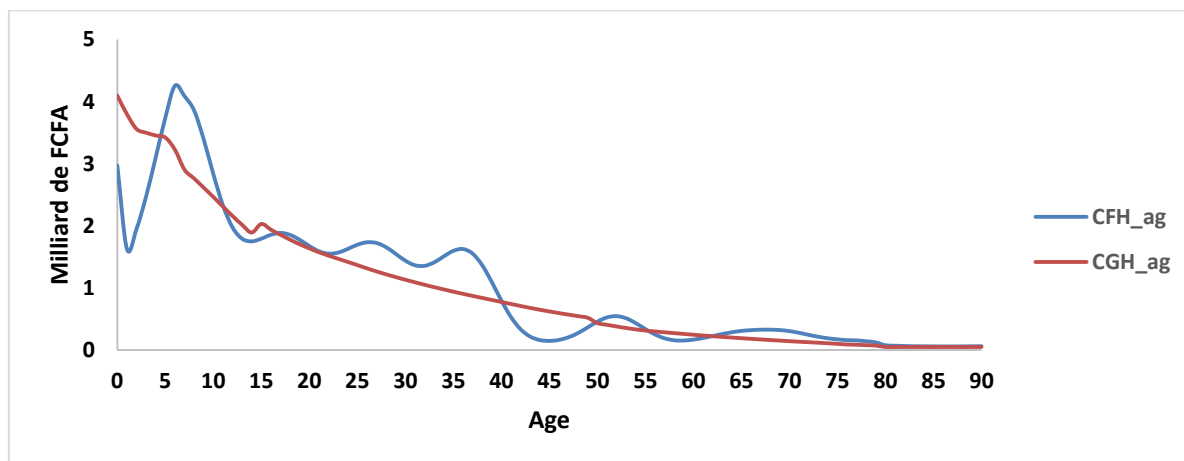


CFH_moy : Profil moyen de consommation privée de santé ; *CGH_moy* : Profil moyen de consommation publique de santé

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

Les profils agrégés de consommations publique et privée de santé dont les courbes sont présentées dans le graphique 9 montrent que la structure de la population par âge joue sur la consommation en santé au niveau agrégé. On constate que les dépenses sur les jeunes ont un niveau de consommation important comparé à celui des adultes. Ces dépenses deviennent quasiment nulles à partir de 82 ans.

Graphique 9 : Profils agrégés de consommation publique et privée de santé

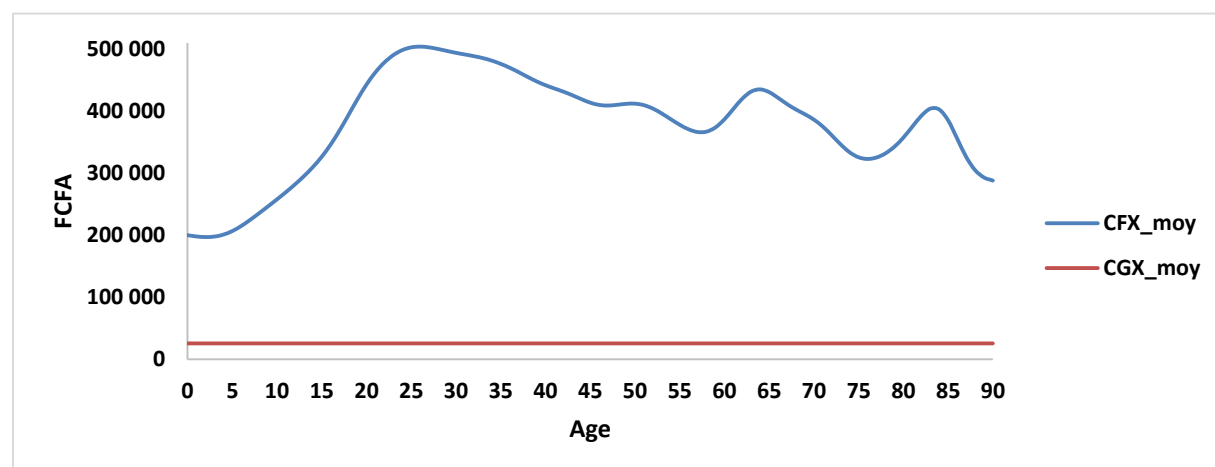


CFH_ag : Profil agrégé de consommation privée de santé ; CGH_ag : Profil agrégé de consommation publique de santé
 Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

III.1.3- Analyse du profil moyen et agrégé des autres consommations

Comme le graphique 10 le présente, l'analyse des profils moyens des autres consommations montre qu'au niveau national, les autres consommations privées restent très importantes tout le long du cycle de vie par rapport aux autres consommations publiques. Les autres consommations moyennes privées sont estimées à 380 051 Fcfa sur le cycle de vie. Celles-ci représentent près de 14 fois les autres consommations publiques évaluées à 25 702 Fcfa en moyenne.

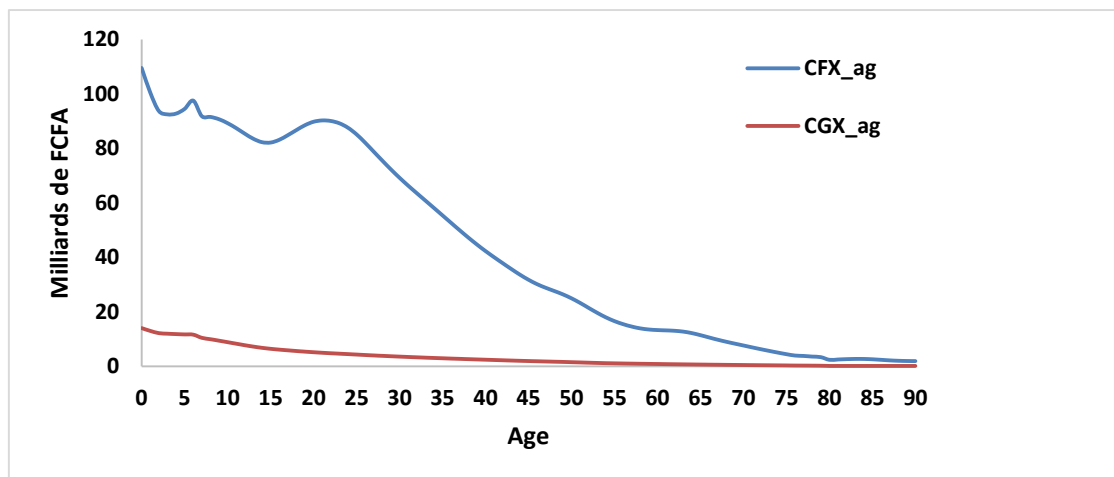
Graphique 10 : Profils moyens des autres consommations publiques et privées



CFX_moy : Profil moyen des autres consommations privées; CGX_moy : Profil moyen des autres consommations publiques
 Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

Le résultat du profil agrégé des autres consommations publiques et privées présenté dans le graphique 11 montre qu'au niveau national, le profil des autres consommations privées reste très important chez les jeunes et adultes et devient quasiment nul à 80 ans.

Graphique 11 : Profils agrégés des autres consommations publiques et privées



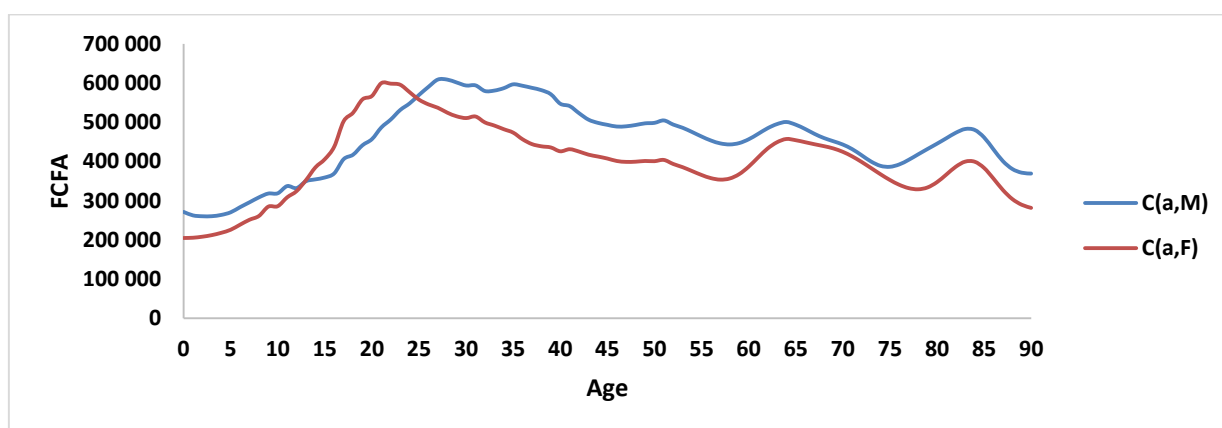
CFX_ag : Profil agrégé des autres consommations privées; *CGX_ag* : Profil agrégé des autres consommations publiques

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

III.1.4- Analyse du profil moyen et agrégé de la consommation totale selon le sexe

L'analyse de profil de consommation selon le sexe prend en compte les niveaux moyen et agrégé. En effet, le graphique 12 montre qu'en moyenne, le profil de consommation des hommes est plus élevé pour la tranche d'âge 0-12 ans que celui des femmes de la même tranche d'âge. On observe une allure croissante du profil moyen de la consommation des femmes entre 15-25 ans environ. Mais à partir de 25 ans, la courbe du profil moyen de la consommation des hommes dépasse largement celle de la consommation des femmes jusqu'à la fin de cycle de vie.

Graphique 12 : Profils moyens de consommation totale selon le sexe

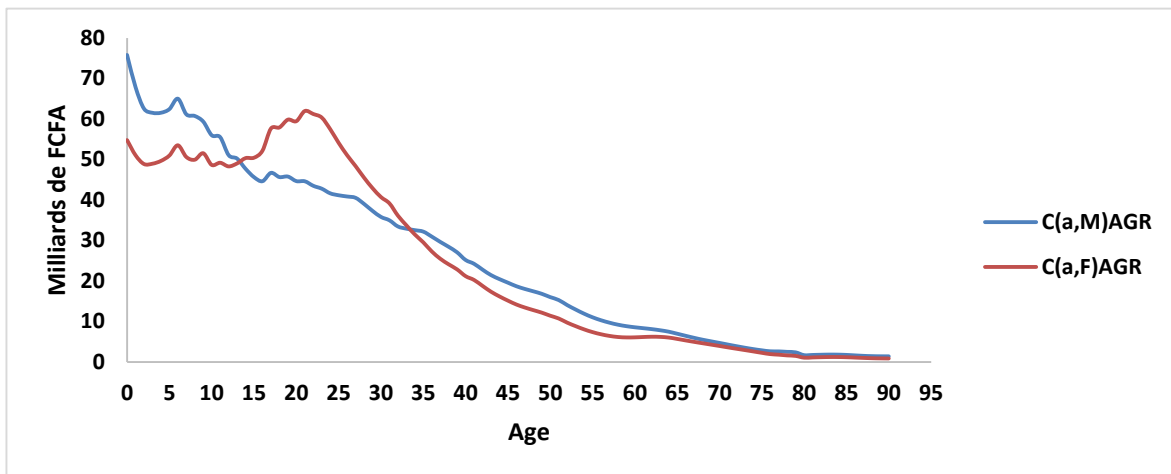


C(a,M) : Profil moyen de consommation totale des hommes; *C(a,F)* : Profil moyen de consommation totale des femmes

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

Le résultat du profil agrégé de consommation selon le sexe présenté dans le graphique 13 montre que la courbe du profil de consommation des hommes est supérieure de la naissance jusqu'à 13 ans à celle des femmes. Mais à partir de 14 ans, la consommation des femmes augmente et atteint son niveau le plus élevé autour de 33 ans environ. Elle baisse à l'âge de 35 ans jusqu'à la fin du cycle de vie.

Graphique 13 : Profils agrégés de consommation totale selon le sexe



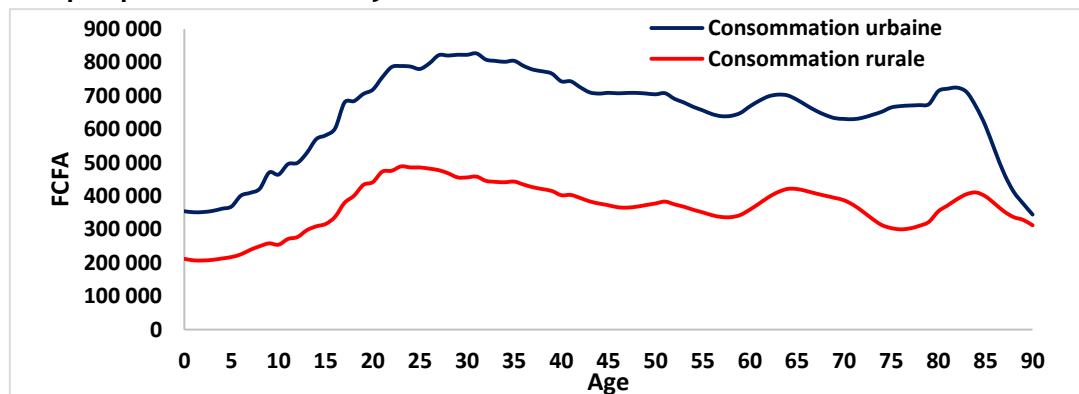
C(a,M)AGR : Profil agrégé de consommation totale des hommes; C(a,F)AGR : Profil agrégé de consommation totale des femmes

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

III.1.5- Analyse du profil moyen et agrégé de la consommation totale selon le milieu de résidence

Le graphique 14 présente le profil moyen de consommation selon le milieu de résidence. Il apparaît clairement que, sur tout le cycle de vie, la consommation totale moyenne en milieu urbain est largement supérieure à celle du milieu rural. Les courbes illustrant ces deux profils présentent une allure similaire caractérisée par une croissance jusqu'à l'âge de 25-30 ans et une tendance baissière sur le reste du cycle de vie.

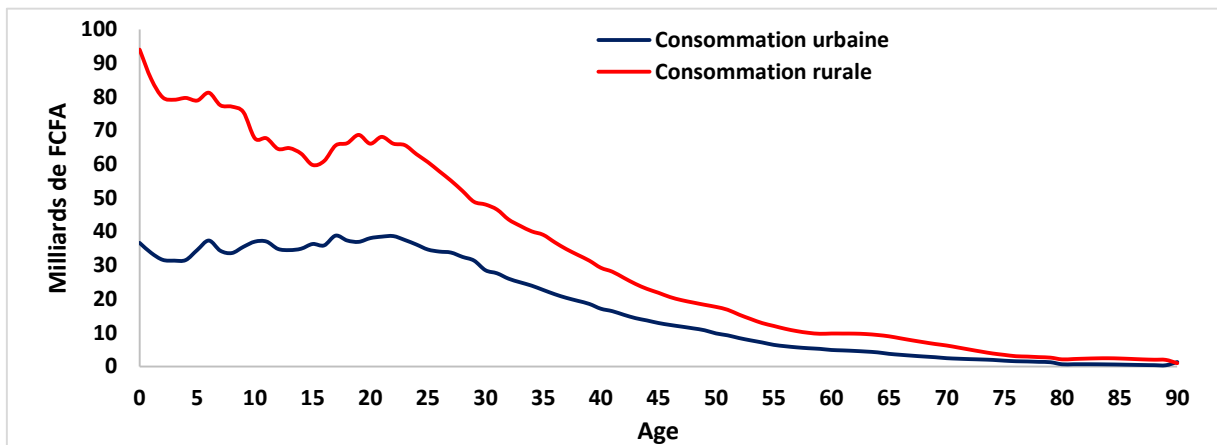
Graphique 14 : Profils moyens de consommation totale selon le milieu de résidence



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

Au niveau du profil agrégé, le graphique 15 montre que de la naissance jusqu'à la fin du cycle de vie, les jeunes ont un niveau de consommation nettement plus élevé que celui des adultes et des personnes âgées en milieu rural que ceux du milieu urbain. La courbe baisse lorsque l'âge des individus augmente. Ce graphique révèle que, au-delà de 80 ans, les dépenses de consommation baissent considérablement et s'établissent à moins de 101,5 milliards de Fcfa.

Graphique 15 : Profils agrégés de consommation totale selon le milieu de résidence



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011

III.2- Revenu du travail

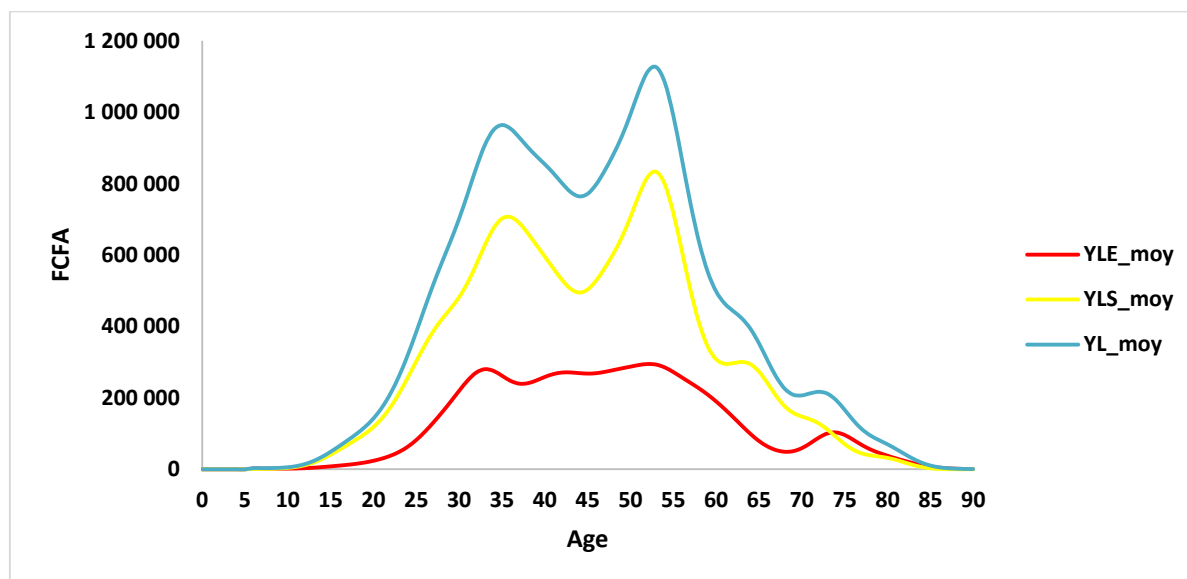
Le revenu du travail est subdivisé en deux composantes qui sont : le revenu du travail salarial (YLE) et le revenu de l'auto-emploi (YLS).

III.2.1- Profil moyen de revenu du travail

Le revenu du travail salarié est composé de salaires et cotisations sociales à la charge des employeurs, tandis que le revenu de l'auto-emploi constitue la rémunération du travail des individus travaillant à leur propre compte.

Les deux profils moyens des revenus sont réunis pour obtenir le revenu total du travail YL dont la courbe est présentée par le graphique 16.

Graphique 16 : Profil moyen de revenu du travail



YLE_moy : Profil moyen du revenu du travail salarié ; YLS_moy : Profil moyen du revenu de l'auto-emploi ; YL_moy : Profil moyen du revenu du travail total

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3 2011.

Sur ce graphique, on remarque que dans la classe d'âge 0-5 ans, le revenu moyen de travail est quasiment nul, car à cette tranche d'âge la place de la petite enfance est à l'école et non au travail. Cependant, le revenu moyen du travail salarié est estimé à 2 925 Fcfa dans la tranche d'âge de 6-15 ans par individu, 191 355 Fcfa au niveau de la tranche d'âge de 15-64 ans par adulte et 46 580 Fcfa dans la tranche d'âge de 65 ans et plus par tête.

Par rapport au revenu moyen de l'auto-emploi, une part importante est générée par la tranche d'âge de 6-36 ans et croit avec l'âge pour atteindre un niveau maximal de plus de 700 000 Fcfa. Une chute brutale est constatée à partir de 37 ans jusqu'à 44 ans pour remonter légèrement la pente à plus de 800 000 Fcfa à l'âge de 53 ans. De 54 ans et plus, une tendance à la baisse progressive de ce revenu est remarquée au point de s'annuler à l'âge de 90 ans.

Il apparaît clairement une prédominance de revenu du travail de l'auto-emploi sur le revenu du travail salarié. L'allure de la courbe de revenu total du travail est par conséquent portée par celle de revenu du travail de l'auto-emploi. On observe deux pics à l'âge de 35 ans et 53 ans respectivement de 964 245 Fcfa et de 1,1 million de Fcfa.

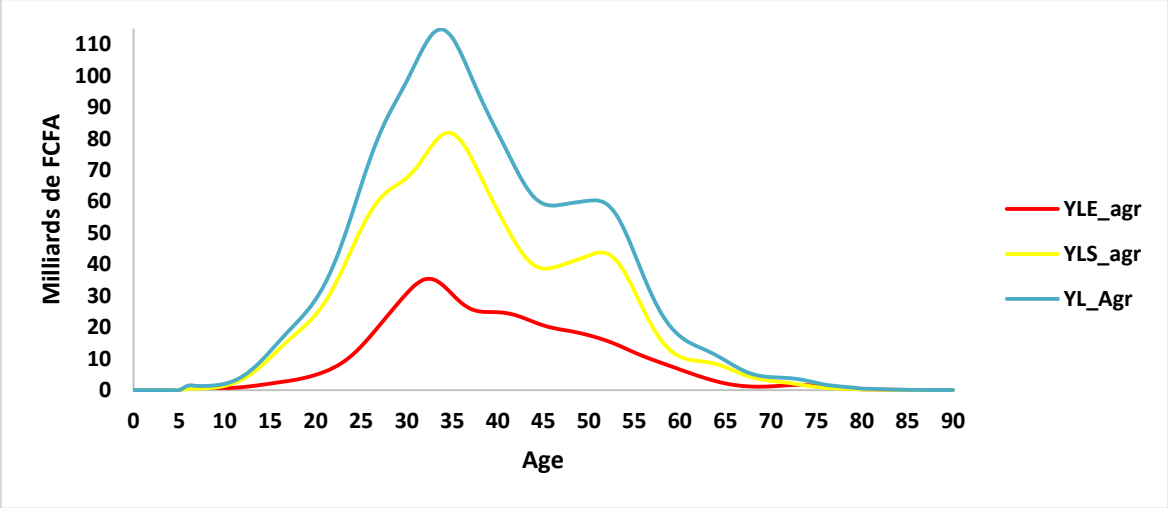
III.2.2- Profil agrégé de revenu du travail

Pour ce qui concerne le profil agrégé du revenu du travail, les profils moyens sont multipliés par les effectifs par âge de population, pour prendre en compte la structure de la population.

Comme au niveau individuel, les résultats agrégés gardent les mêmes allures des différents profils de revenu. Au niveau national, le revenu de l'auto-emploi fait

deux fois le revenu du travail salarié. Le graphique montre que les individus âgés de 34 ans détiennent le revenu du travail le plus élevé durant le cycle de vie avec une valeur brute de 114,7 milliards FCFA.

Graphique 17 : Profil agrégé de revenu du travail



YLE_agr : Profil agrégé du revenu du travail salarié ; YLS_agr : Profil agrégé du revenu de l'auto emploi ; YL_agr : Profil agrégé du revenu du travail total

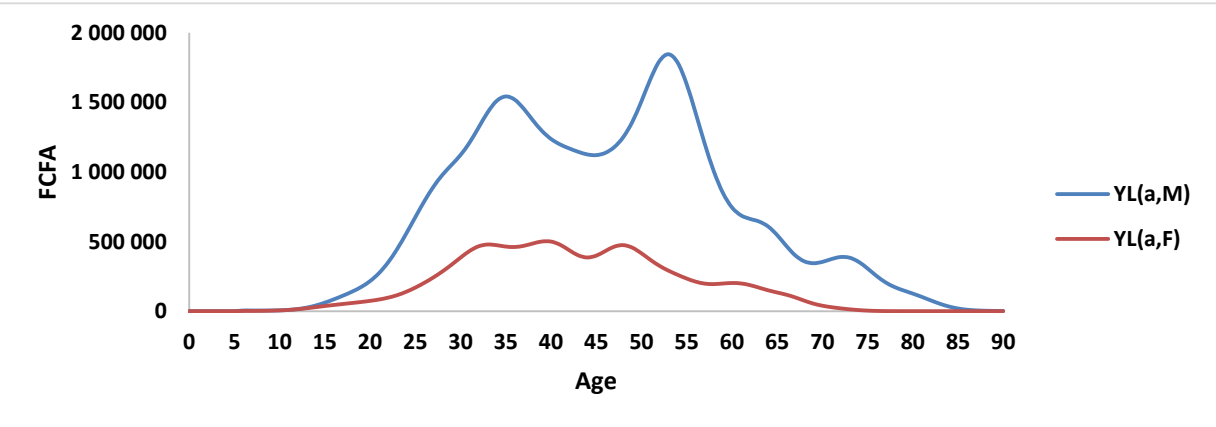
Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

Les estimations révèlent que le revenu total du travail en 2011 s'élève à 2 994,3 milliards de F CFA. Il est estimé à 30,8 milliards de F CFA dans la tranche d'âges de 6-14 ans, 2 903,2 milliards de F CFA chez les personnes de 15-64 ans et 60,3 milliards de F CFA chez celles de 65 ans et plus.

III.2.3- Profil moyen et agrégé de revenu du travail selon le sexe

L'analyse du revenu de travail selon le sexe permet de dégager les disparités entre les hommes et les femmes en termes de production.

Graphique 18 : Profil moyen de revenu du travail selon le sexe



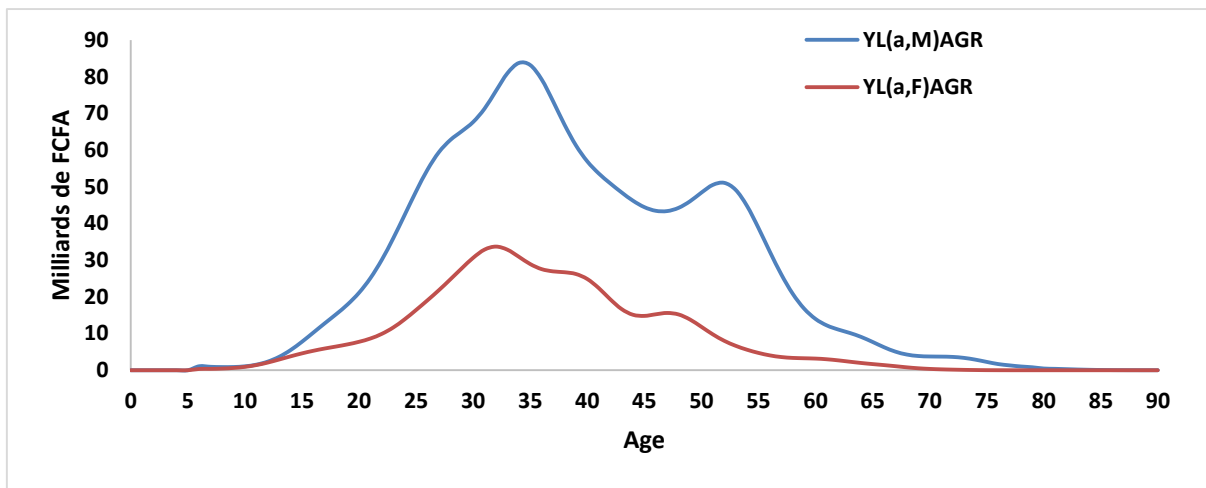
YL(a,M) : Profil moyen du revenu du travail salarié des hommes ; YL(a,F) : Profil moyen du revenu du travail salarié des femmes

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

Le graphique 18 montre que le niveau de revenu des femmes est très largement inférieur à celui des hommes. En effet, le revenu moyen sur le cycle de vie est estimé à 617 430 Fcfa pour les hommes contre 168 500 Fcfa pour les femmes. Ainsi, le revenu moyen des femmes est 3,6 fois inférieur à celui des hommes. Les revenus les plus élevés sont observés à 34 ans chez les femmes et à 40 ans chez les hommes.

La prédominance de revenu du travail masculin reste toujours visible au niveau agrégé confirmant le résultat obtenu au niveau micro. En effet, au niveau national, le revenu total du travail des hommes en 2011 est trois fois plus élevé (75%) que celui des femmes (25%). Ils sont respectivement de 2 238,5 milliards de F CFA et 755,4 milliards de F CFA. C'est donc dire que tant au niveau des ménages qu'au niveau de la population totale, les hommes ont un revenu du travail supérieur à celui des femmes. Le maximum du revenu est atteint à 33 ans chez les femmes et à 34 ans chez les hommes.

Graphique 19 : Profil agrégé de revenu du travail selon le sexe



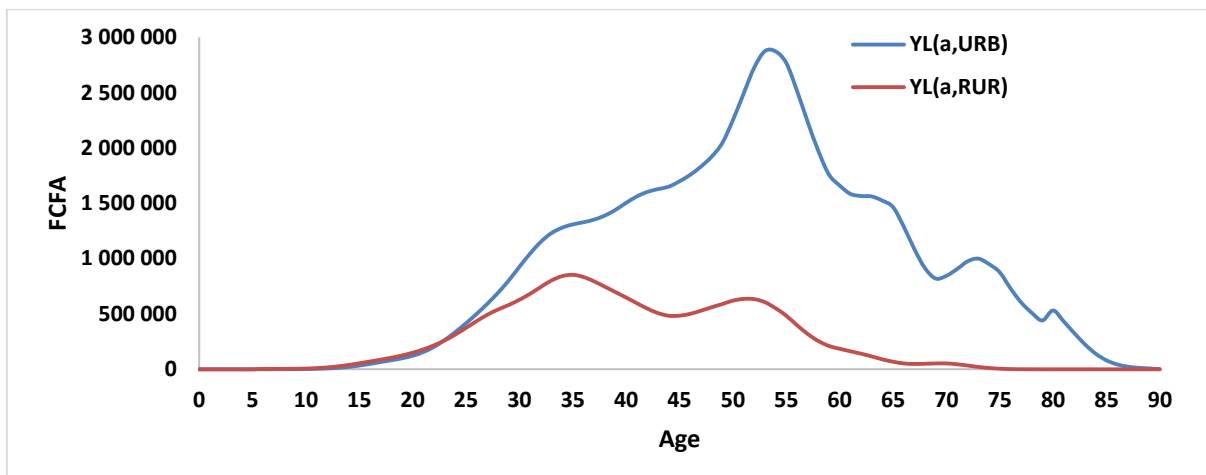
YL(a,M)AGR : Profil agrégé du revenu du travail salarié des hommes ; YL(a,F)AGR : Profil agrégé du revenu du travail salarié des femmes

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.2.4- Profil moyen et agrégé de revenu du travail selon le milieu de résidence

Les résultats du profil moyen de revenu du travail selon le milieu de résidence montrent que tant en milieu rural qu'en milieu urbain, les jeunes entrent sur le marché du travail aux mêmes âges. A partir de 6 ans, on observe des jeunes enfants qui ont déjà des revenus du travail. Le revenu moyen par individu de l'ensemble de la population urbaine s'élève à 898 345 F CFA contre 253 180 F CFA par tête en milieu rural.

Graphique 20 : Profil moyen de revenu du travail selon le milieu de résidence

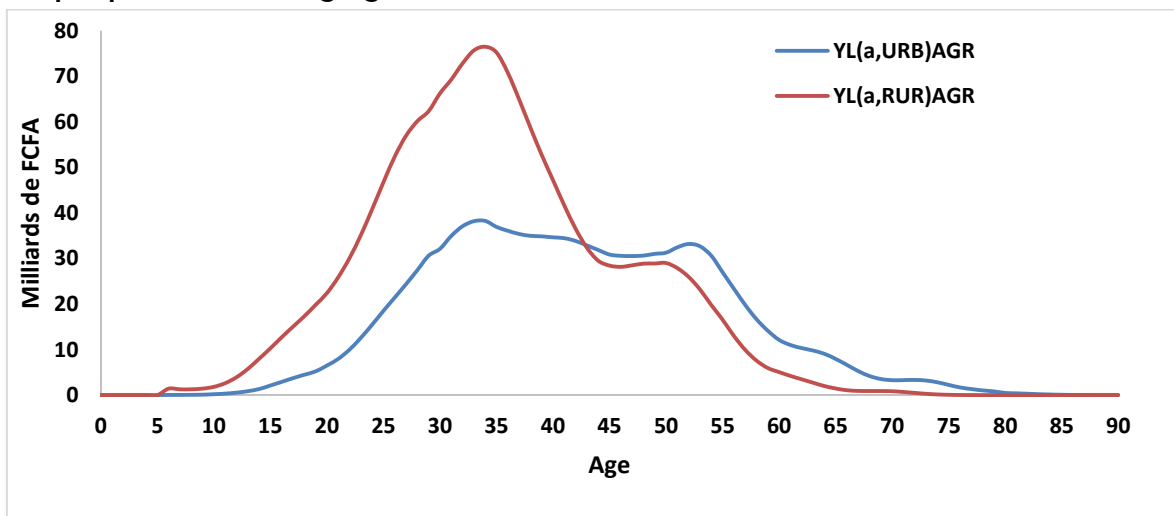


YL(a,URB) : Profil moyen du revenu du travail salarié des urbains ; YL(a,RUR) : Profil moyen du revenu du travail salarié des ruraux

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

A l'échelle nationale, le revenu du travail agrégé selon le milieu de résidence fait apparaître clairement une prédominance du revenu du travail rural. Tant en milieu urbain qu'en milieu rural, les jeunes de 6-11 ans possèdent déjà un revenu de travail. A partir de 13 ans, on observe une croissance régulière du revenu du travail pour atteindre un maximum de 76 milliards à 34 ans en milieu rural et de 38 milliards en milieu urbain pour le même âge. Ensuite, il décroît jusqu'à 44 ans où l'on observe qu'en milieu urbain le revenu est légèrement supérieur à celui obtenu en milieu rural. Selon le graphique 21, à partir de 44 ans, les deux courbes de revenu du travail présentent des allures similaires décroissantes au point de s'annuler à 80 ans.

Graphique 21 : Profil agrégé de revenu du travail selon le milieu de résidence



YL(a,URB)agr : Profil agrégé du revenu du travail salarié des urbains ; YL(a,RUR) agr : Profil agrégé du revenu du travail salarié des ruraux

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3- Déficit du cycle de vie

Le déficit du cycle de vie pour un groupe d'âge donné est défini comme la différence entre la consommation et le revenu du travail. L'analyse du déficit de cycle de vie permet de mesurer l'ampleur des transferts entre les générations ; le transfert étant pris au sens très général qui inclut les transferts mis en place par la puissance publique, les transferts familiaux, et également les transferts socialisés par le marché. Le déficit de cycle de vie permet également d'appréhender les conséquences macro-économiques des changements démographiques. Plus généralement, l'analyse de l'évolution du déficit de cycle de vie peut contribuer au débat sur l'équité entre les générations.

III.3.1- Analyse du déficit du cycle de vie

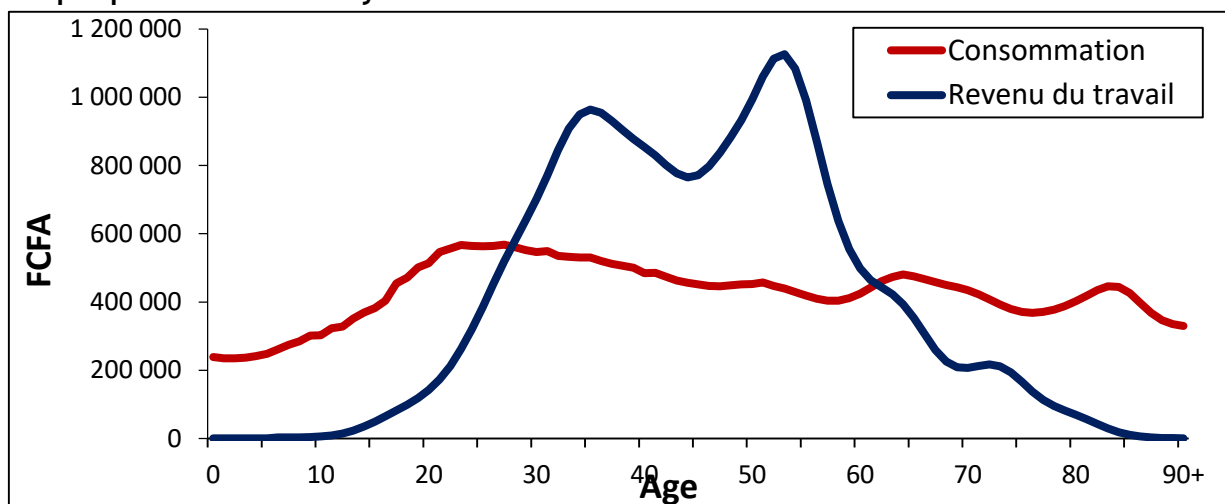
Le profil du déficit du cycle de vie est obtenu en faisant la différence entre la consommation et le revenu du travail. Pour une analyse plus aisée du déficit du cycle de vie, les profils de consommation et de revenu sont superposés dans un seul graphique. Ceci permet d'identifier plus facilement les groupes d'âges pour lesquels la consommation est supérieure au revenu du travail et ceux dont le revenu du travail est supérieur à la consommation. L'analyse se fera au niveau moyen et au niveau agrégé.

III.3.1.1- Déficit du cycle de vie au niveau moyen

Le graphique 22 montre que le niveau de consommation est supérieur au niveau du revenu pour les individus dont l'âge est compris entre 0 et 27 ans et 62 ans et plus. Ces individus sont économiquement dépendants.

Les individus dont l'âge est compris entre 28 ans et 61 ans ont un niveau de revenu supérieur au niveau de leur consommation. Au Tchad, la période où les individus génèrent leur surplus s'étale sur 34 années. Les individus de ce groupe d'âge dégagent un surplus de ressources qui est estimé à 361 450 FCFA en moyenne. Le surplus est plus important pour les individus âgés de 53 ans avec 687 000 FCFA.

Graphique 22 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail



Source: Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

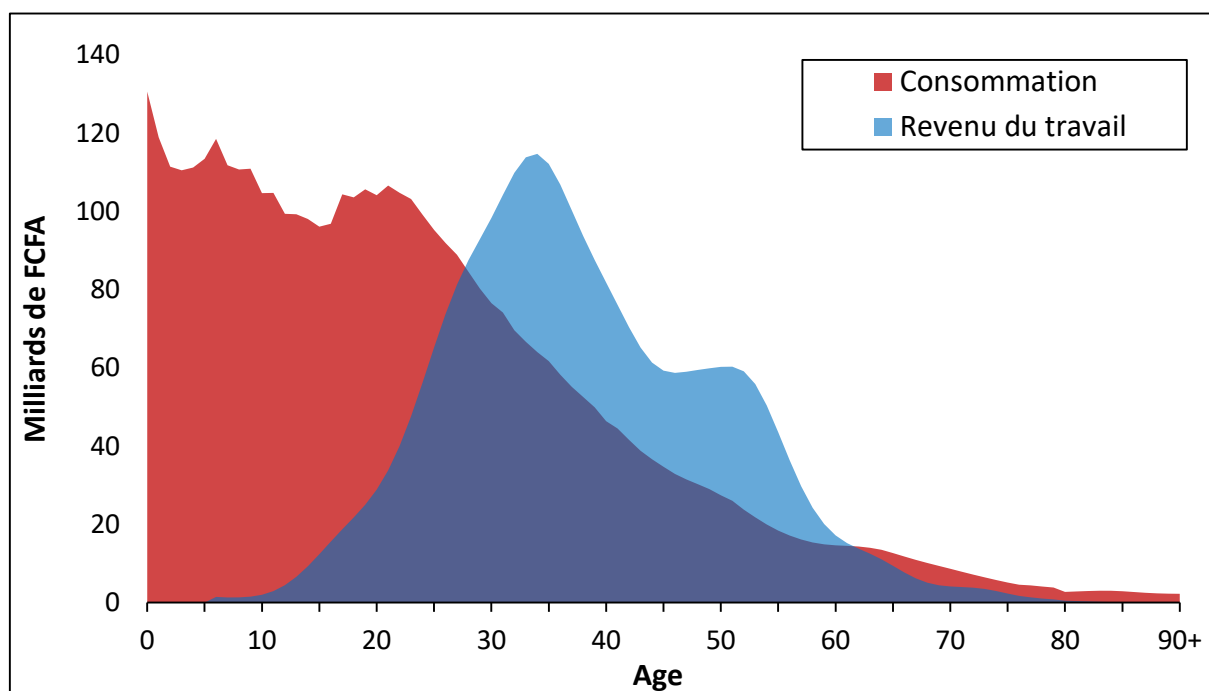
III.3.1.2- Déficit du cycle de vie au niveau agrégé

Le profil agrégé du déficit du cycle de vie (LCD_AGR) est obtenu en multipliant le profil moyen de LCD par les effectifs par âge de la population. Il permet d'analyser la demande sociale au niveau national en prenant en compte la structure démographique du pays.

Le graphique 23 superpose les profils agrégés de consommation et du revenu du travail. Il permet de voir l'ampleur du déficit et du surplus dégagé au niveau national. Le déficit observé dans ce graphique est très important au niveau de l'enfance et de la jeunesse. En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 5 ans est estimé à 696 milliards FCFA, soit 28% du déficit total. Celui des jeunes de 6-27 ans est estimé à 1707 milliards FCFA soit 69% du déficit total. Il est moins marqué pour les personnes âgées de 62 ans et plus et représente 87 milliards FCFA. Ainsi, les individus âgés de moins de 28 ans cumulent 97% du déficit total. Cette part importante du déficit dégagé par les jeunes est expliquée par leur poids démographique.

En effet, en 2011, les personnes d'âge actif (28-61 ans) dégagent un surplus estimé à 956 milliards FCFA. Il apparaît clairement que ce surplus est insuffisant pour compenser le déficit total évalué à 2490 milliards FCFA (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse). Il subsiste un gap de 1535 milliards FCFA. Ce gap représente la demande sociale du pays en 2011 et est évalué à 26% du PIB de la même année.

Graphique 23 : Profils agrégés de consommation et du revenu du travail



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3.2- Analyse du déficit du cycle de vie selon le genre et le milieu de résidence

Il est question, dans cette partie de faire l'analyse du déficit du cycle de vie en faisant ressortir les différences entre hommes et femmes et entre milieu urbain et milieu rural tant au niveau moyen qu'agrégé.

III.3.2.1- Déficit du cycle de vie selon le genre

L'analyse du déficit du cycle de vie selon le genre permet de dégager les disparités entre les hommes et les femmes en termes de consommation et de revenu de travail par groupes d'âges de la population.

- Déficit du cycle de vie selon le genre au niveau moyen

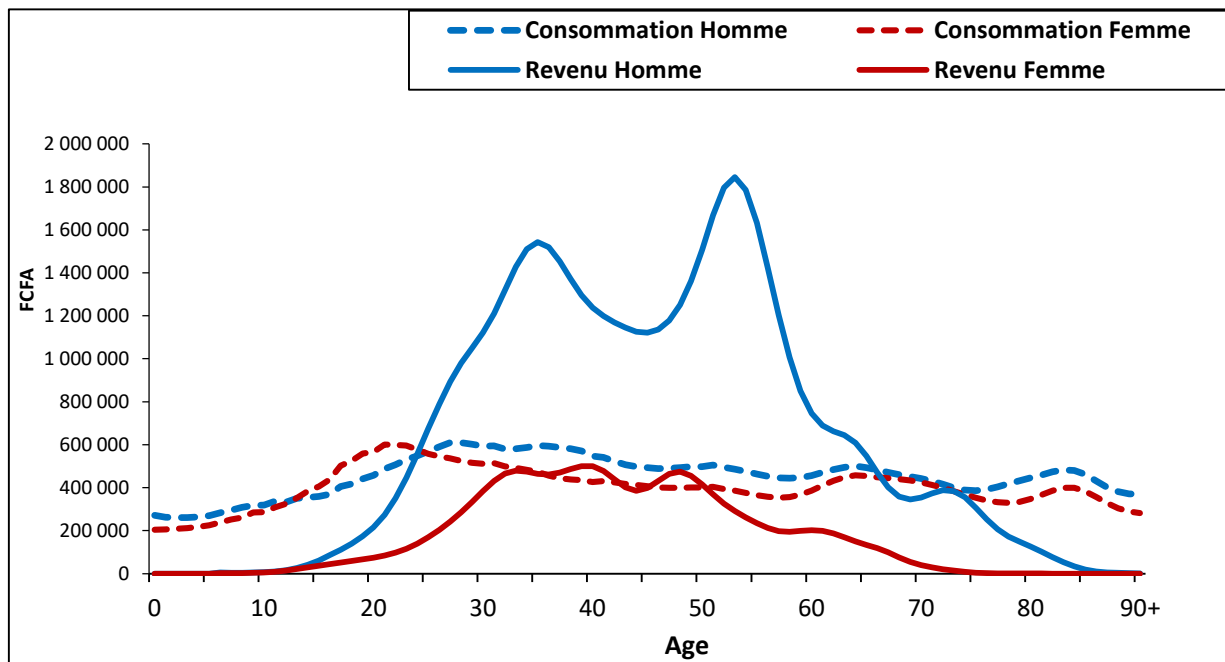
Au regard du graphique 24, le niveau moyen de consommation est supérieur au revenu moyen de travail chez les hommes de 0 à 23 ans et 66 ans et plus. Par contre, chez les femmes, il est supérieur au revenu moyen du travail de 0 à 35 ans et 51 ans et plus. Ce qui veut dire qu'en moyenne chez les hommes, le déficit est généré entre 0 à 23 ans et 66 ans et alors que chez les femmes, il est généré entre 0 à 35 ans et 51 ans et plus. Le déficit généré par les hommes est moins important que celui généré par les femmes, ce qui suppose que du point de vue économique les femmes sont plus vulnérables que les hommes. Le déficit moyen à la jeunesse chez les hommes (0-23 ans) est de 270 320 FCFA par tête et chez les femmes (0-35 ans), il est estimé à 283 265 FCFA.

En ce qui concerne le déficit moyen à la vieillesse selon le genre, il est évalué à 231 240 FCFA par individu chez les hommes (66 ans et plus) et à 286 060 FCFA chez les femmes (51 ans et plus). A la jeunesse tout comme à la vieillesse, le déficit moyen chez les hommes est inférieur à celui des femmes.

En termes de surplus, les hommes dégagent un surplus plus important à partir de 24 à 65 ans alors que chez les femmes, ce surplus est obtenu entre 36 à 50 ans. Le surplus des femmes est insignifiant, ce qui explique qu'elles sont presque dépendantes du surplus généré par les hommes.

Le surplus moyen chez les hommes (24-65 ans) s'élève à 646 996 FCFA par individu. Le surplus le plus important est enregistré à l'âge de 53 ans et s'élève à 1 359 910 FCFA. Par contre chez les femmes (36 -50 ans), le surplus moyen est moins important et s'élève à environ 32 815 FCFA par tête soit 5% du surplus moyen des hommes.

Graphique 24 : Profil moyen du déficit du cycle de vie selon le genre



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

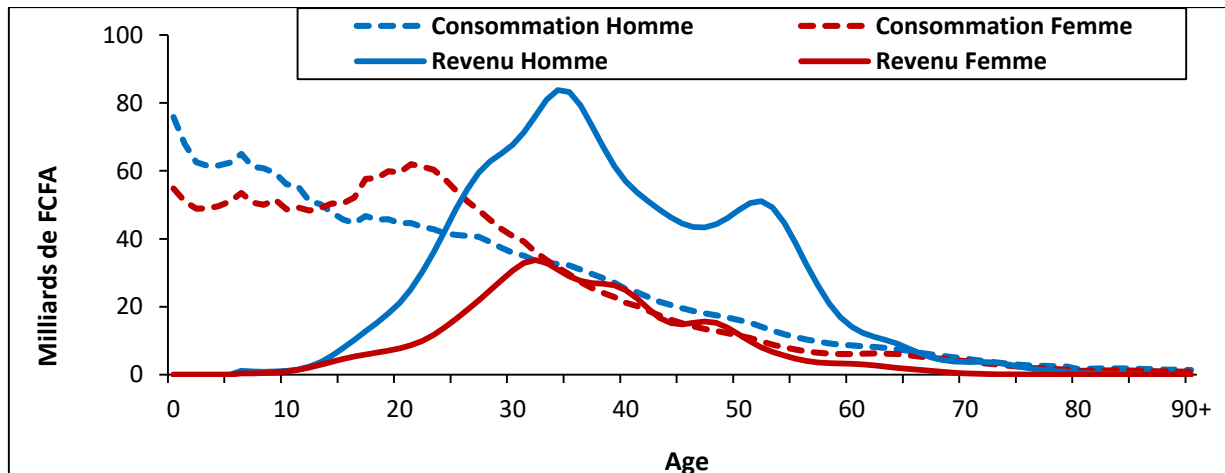
- Déficit du cycle de vie selon le genre au niveau agrégé

Au niveau agrégé, le déficit est généré chez les hommes entre 0-23 ans et chez les personnes âgées de 66 ans et plus. Par contre chez les femmes, il est généré entre 0-36 ans et 51 ans et plus.

Le déficit global de cycle de vie des femmes est évalué à 1 467,1 milliards de FCFA (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse + surplus). Par contre, celui des hommes est moindre avec une valeur de 67,5 milliards de FCFA.

A la jeunesse, le déficit du cycle de vie des hommes s'élève à 1 108,6 milliards contre 1 392,7 milliards de FCFA chez les femmes. A la vieillesse, le déficit de cycle de vie des hommes est estimé à 28 milliards de FCFA contre 96 milliards de FCFA pour les femmes.

Graphique 25 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie selon le genre



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

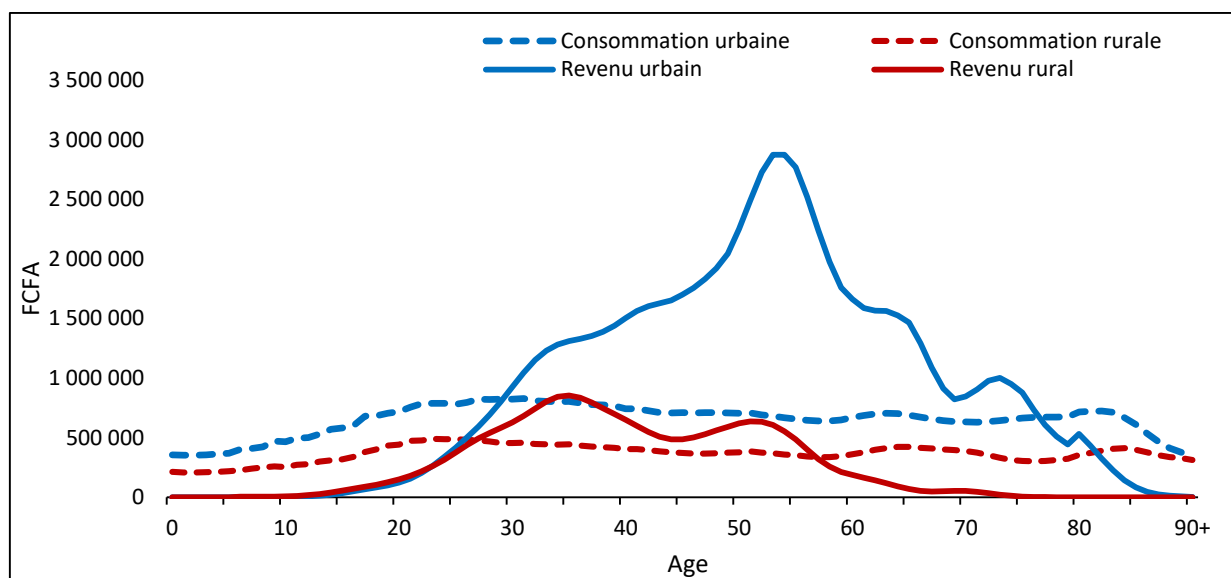
III.3.2.2- Déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence

- Déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence au niveau moyen

Au regard du graphique 26, en milieu rural, le déficit est généré entre 0 à 26 ans et de 57 ans et plus. Par contre en milieu urbain, il est généré entre 0 à 29 ans à la jeunesse et 77 ans et plus à la vieillesse.

En milieu rural, les individus dont l'âge est compris entre 27 et 56 ans dégagent un surplus très faible. Par contre en milieu urbain, le surplus dégagé est important et est l'œuvre des individus âgés de 30 à 76 ans. Ainsi, les individus disposent plus de temps pour générer leur surplus en milieu urbain (47 ans) qu'en milieu rural (30 ans). Le temps du déficit en milieu rural est plus large qu'en milieu urbain.

Graphique 26 : Profils moyens de consommation et de revenu selon le milieu de résidence



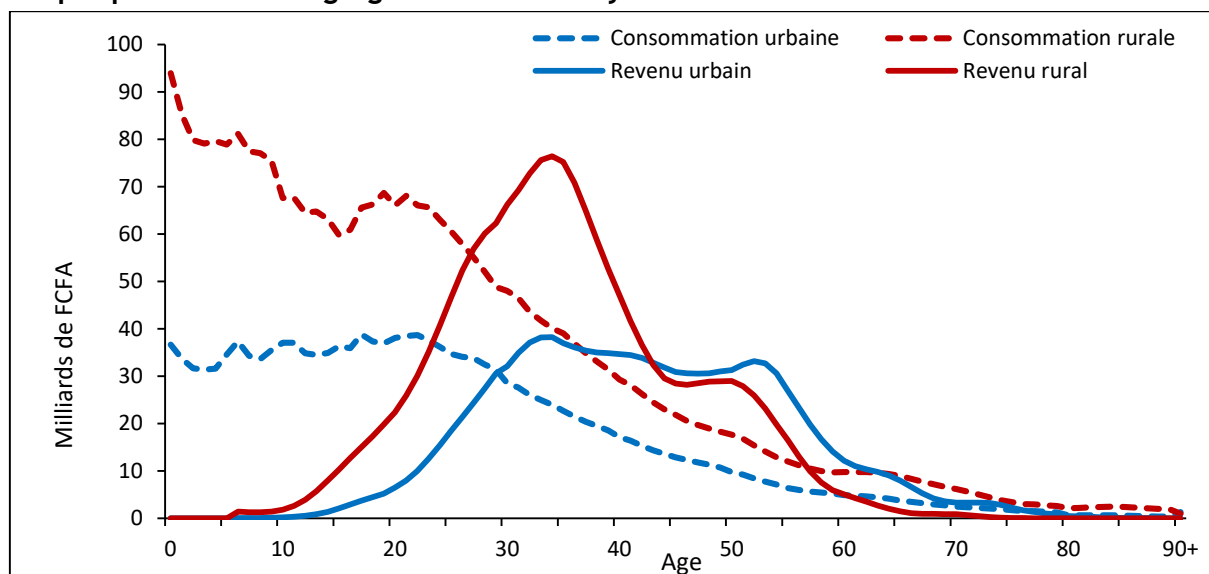
Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

- Déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence au niveau agrégé

Le déficit global du cycle de vie est estimé à -341,3 (surplus) de FCFA en milieu urbain contre 1 875,8 milliards de FCFA en milieu rural. Au niveau agrégé, le déficit est généré en ville entre 0-25 ans et chez les personnes âgées de 82 ans et plus. Par contre dans les campagnes, il est généré entre 0-28 ans et 56 ans et plus.

En termes de surplus au niveau agrégé, les citadins dégagent un surplus important à partir de 26 à 81 ans (55 ans) alors que les ruraux dégagent un surplus entre 29 et 57 ans (28 ans). On a un surplus de 780 milliards de FCFA en milieu urbain contre 269 milliards de FCFA en milieu rural pour les deux tranches d'âge considérées. On a donc au total un surplus de 341,3 milliards de FCFA pour l'ensemble de la population en milieu urbain contre un déficit de 1 875,8 milliards de FCFA en milieu rural.

Graphique 27 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3.3- Ratio de soutien économique et premier dividende démographique

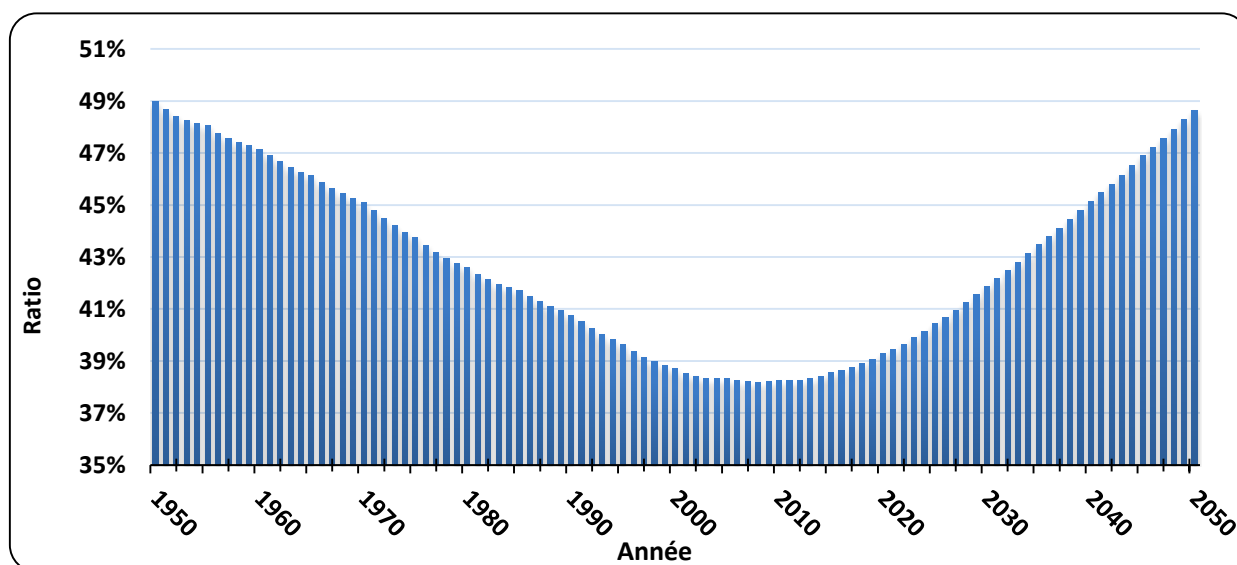
III.3.3.1- Ratio de Soutien Economique

Le RSE est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs. Il mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production.

Les difficultés pour combler le déficit du cycle de vie dans la plupart des pays s'expliquent par le fait que, pour maintenir son niveau de vie, la population active doit mobiliser suffisamment de ressources pour exercer trois responsabilités : (1) subvenir à ses propres besoins, (2) financer le déficit des groupes dépendants (enfants et personnes âgées), et (3) épargner suffisamment pour se prendre en charge soi-même à l'âge de la retraite. Ainsi, une modification de la structure par âge de la population agit directement sur les défis que les adultes actifs doivent relever à l'heure de remplir ces responsabilités économiques. Au Tchad, le RSE est de **38,2** en 2012.

L'examen du graphique 28 révèle que le ratio de soutien économique présente deux (2) phases. D'une valeur de 49% en 1950 désignant *49 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs*, le ratio de soutien a baissé régulièrement jusqu'en 2008, année à laquelle il atteint 38 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs. Cependant, à partir de 2009, le ratio de soutien présente une tendance haussière passant à *39 producteurs pour 100 consommateurs en 2016*. Cette augmentation du ratio pourrait se poursuivre dans les années à venir et pourrait atteindre 42% en 2030 et 47% en 2050. Depuis 2009, le RSE s'est amélioré positivement mais cette amélioration est restée toujours faible car il demeure inférieur à 50% les années suivantes. En effet, un producteur supporte 2,5 consommateurs en 2016 et supportera 2,3 consommateurs en 2030.

Graphique 28 : Evolution du ratio de soutien économique de 1950-2050



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3.3.2- Dividende Démographique

Le dividende démographique est défini comme étant l'accélération de la croissance économique d'un pays qui peut résulter de l'évolution de la structure par âge de sa population. Il est mesuré par la croissance du ratio de soutien économique qui représente la proportion de producteurs effectifs par rapport aux consommateurs effectifs.

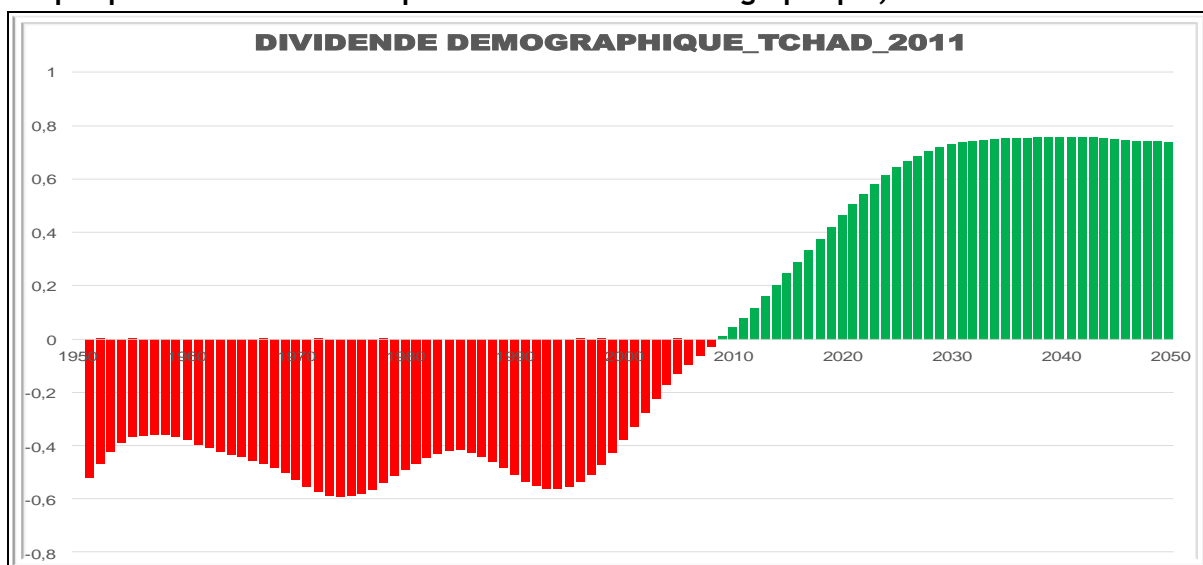
Le premier dividende démographique (DD) est calculé comme le taux de croissance du ratio de soutien économique et cette période de croissance du ratio de soutien représente une période où la structure par âge de la population est potentiellement favorable à la croissance économique. Il est de 0,12% en 2012 au Tchad.

Le graphique 29, présentant l'évolution du premier dividende démographique, révèle que la croissance du ratio de soutien est négative sur la période allant de 1950 à 2008. Ainsi, le dividende démographique est négatif sur cette période. Mais à partir de 2009, on observe un dividende positif du fait de l'accroissement du ratio de soutien. Aussi, l'ampleur du dividende augmente avec les années pour atteindre un niveau maximal de 0,78% vers les années 2040.

De 1950 à 2000, le Tchad a connu des périodes de troubles politiques et de sécheresses. Les deux pics observés dans la partie négative du graphique correspondent respectivement à la période de sécheresse et des troubles politico-militaires des années 1970 d'une part, et la période de mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 1990 d'autre part. Cela a eu comme conséquences la réduction de salaires, la baisse de la productivité, les licenciements économiques, le chômage des jeunes et l'offre des services sociaux limités.

Avec l'exploitation du pétrole qui a débuté dans les années 2000 entraînant des flux des investissements directs étrangers, la construction des infrastructures socio-économiques et l'emploi massif des jeunes, il y a eu amélioration de la situation économique du pays conduisant à une croissance économique positive et parfois soutenue. Tous ces facteurs ont conduit à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique du Tchad en 2009 (année à partir de laquelle le dividende devient positif). Au Tchad, la fenêtre du dividende démographique qui s'est ouverte en 2009 se refermera après 2050.

Graphique 29 : Evolution du premier dividende démographique, 1950-2050



Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3.4- Analyse de l'Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique (ICDE)

L'ICDE est une extension du **Déficit du Cycle de Vie (LCD)**. En effet, l'ICDE évalue la part des déficits des tranches d'âge économiquement dépendantes couverte par l'excédent de revenu dégagé par les groupes d'âge ayant un surplus économique et mesure la capacité d'un pays donné à satisfaire la demande sociale ou à combler le gap de consommation des individus économiquement dépendants par les seules ressources issues du travail.

La formule de calcul de l'ICDE est la suivante :

$$\text{ICDE} = \frac{\text{Surplus}}{\text{Déficit à la jeunesse} + \text{Déficit à la vieillesse}}$$

III.3.4.1- L'ICDE au niveau global

Le tableau 3 donne les résultats de calcul de l'ICDE au niveau national par tranche d'âges. En effet, le déficit à la jeunesse (0-27ans) et le déficit à la vieillesse (62

ans et +) sont respectivement de 2403,63 milliards de Fcfa et 86,83 milliards de Fcfa. En ce qui concerne le surplus économique (28 - 61 ans), il est de 955,90 milliards de Fcfa. La valeur de l'ICDE est de 0,384. Ce qui veut dire que le Tchad prend en charge 38,4 % du gap de consommation des jeunes et des personnes âgées à travers le surplus économique des travailleurs.

Tableau 3 : Détermination de l'ICDE

Indicateurs	Valeurs
Déficit à la jeunesse (0-27 ans) (en milliards)	2 403,63
Déficit à la vieillesse (62 ans et +) (en milliards)	86,83
Surplus total (28-61 ans) (en milliards)	955,9
ICDE global	0,384

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3.4.2- L'ICDE selon le sexe

L'analyse de l'ICDE selon le sexe montre que le déficit total des hommes (1 136 milliards de Fcfa) est moins que celui des femmes (1 489 milliards de Fcfa). Par contre leurs surplus économiques sont de 1069 milliards de Fcfa chez les hommes et 22 milliards de Fcfa chez les femmes. En effet, l'ICDE chez les hommes est estimé à 94,1 %, ce qui représente un gap de consommation de 6% non couvert. Ce résultat montre la capacité des hommes à se prendre en charge. Ce qui fait dire qu'au Tchad, les hommes exercent beaucoup plus dans le domaine de production. Par contre chez les femmes, l'ICDE est estimé à 1,5%, niveau largement insignifiant pour couvrir la demande sociale des femmes. Le gap de 98,5% témoigne de la vulnérabilité des femmes par rapport au bien-être économique. Ce résultat est cohérent dans la mesure où au Tchad, les femmes sont beaucoup plus occupées dans les travaux domestiques et de reproduction qui ne sont pas pris en compte dans la comptabilité nationale.

Tableau 4 : Détermination de l'ICDE selon le sexe

	Homme	Femme
Déficit à la jeunesse (en milliards)	1 108	1 393
Déficit à la vieillesse (en milliards)	28	96
Déficit total (en milliards)	1 136	1 489
Surplus (en milliards)	1 069	22
ICDE	0,941	0,015

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3.4.3- L'ICDE selon le milieu de résidence

En milieu urbain, on relève un déficit à la jeunesse de 436 milliards de Fcfa contre un déficit à la vieillesse de 2,53 milliards de Fcfa. Le surplus économique est de 780 milliards de Fcfa. Par contre, dans le milieu rural, le déficit à la jeunesse est de 1980 milliards de Fcfa contre un déficit à la vieillesse de 165,5 milliards de Fcfa. Dans le calcul de l'ICDE, le milieu urbain satisfait la demande des jeunes et des personnes âgées à plus de 100 % (178 %). Par contre, dans le milieu rural, il ressort un surplus économique de 269 milliards de Fcfa. L'ICDE est estimé à 12,5 %. L'analyse montre qu'en milieu urbain, l'ICDE est supérieur à celui du milieu rural.

Tableau 5 : Détermination de l'ICDE selon le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural
Déficit à la jeunesse (en milliards)	436	1979,9
Déficit à la vieillesse (en milliards)	2,53	165,51
Deficit total (en milliards)	438,3	2145,4
Surplus (en milliards)	780	269
ICDE	1,78	0,125

Source : Calculs NTA-Tchad 2016, Administration publique, ECOSIT3

III.3.4.5- L'Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique (ICDE) selon les pôles régionaux

La Zone Saharienne satisfait à 6% la demande des jeunes et des vieux contrairement au Gand Kanem où le déficit est observé sur tout le cycle de vie. Les travailleurs consomment beaucoup plus par rapport à leur revenu.

Le Centre-Est a seulement 2% de capacité de couverture du déficit des individus dépendants et il vient juste avant le Grand Kanem. Le Sud-Ouest et le Sud-Est couvrent chacun plus de 100% du déficit des individus dépendants.

Dans la zone métropolitaine, le déficit total est de 762,6 milliards de Fcfa. Ce qui dépasse légèrement celui du Sud-Ouest qui est de 709,4 milliards de Fcfa. On observe un surplus dans la zone métropolitaine (169,9 milliards de Fcfa) tout comme au Sud-Ouest (754,7 milliards de Fcfa). L'ICDE est estimé à 22,3% pour la zone métropolitaine et plus de 100% pour le Sud-Ouest.

Tableau 6 : ICDE par pôle

	Saharien	Grand Kanem	Métropolitain	Centre-Est	Sud-Est	Sud-Ouest
Déficit à la jeunesse (en milliard)	72,4		744,1	549,0	200,9	690,9
Déficit à la vieillesse (en milliard)	6,7		18,5	28,8	8,3	18,5
Déficit total (en milliard)	79,1	348,9	762,6	577,9	209,2	709,4
Surplus (en milliard)	4,6	0	169,9	16,8	209,7	754,7
ICDE	0,059	0	0,223	0,029	1,002	1,064

Source : Calculs NTA-Tchad, Administration publique, ECOSIT3 2011

CONCLUSION

Au terme des analyses portant sur le déficit de cycle de vie, les résultats montrent que les indicateurs ne sont pas reluisants. L'analyse présente un résultat faible car l'ICDE n'est que de 38,4%, très loin d'atteindre la norme de 80% qui placerait notre pays dans la zone verte.

L'évolution et l'ampleur du ratio de soutien économique et du dividende démographique observées interpellent plus d'une fois les décideurs politiques pour la mise en œuvre effective de politiques économiques et démographiques appropriées en vue d'une meilleure capture du dividende. En effet, la contribution économique liée à la démographie n'est pas figée mais dépendra fortement des politiques mises en œuvre afin d'optimiser le ratio de soutien économique et donc de saisir l'opportunité du bonus démographique offerte par la structure de la population tchadienne. C'est dans cette optique que la baisse de la fécondité, l'investissement dans le capital humain, la création d'emplois et l'amélioration du revenu du travail, devraient constituer les priorités des stratégies de développement.

Pour améliorer l'indicateur de couverture de la dépendance économique, les actions suivantes sont recommandées :

A court terme

- Promouvoir la formation en adéquation avec le marché de travail et surtout la création d'emplois pour les jeunes et les femmes;
- Accélérer la migration du secteur informel vers le secteur formel ;
- Créer des unités de transformation des produits provenant du secteur agro-pastoral (la gomme arabique, anacarde, oléagineux, la peau, etc.) ;
- Réaliser des enquêtes relatives aux données manquantes de la dimension 1.

A moyen et long termes ;

- Investir dans le développement des infrastructures économiques, y compris l'énergie, les transports et la communication afin de réduire le coût des affaires et attirer les investissements domestiques et étrangers ;
- Diversifier l'économie en créant des industries agroalimentaires et en développant l'agro-business;
- Accélérer le processus de modernisation de l'agriculture et de l'élevage ;
- Répartir équitablement les richesses nationales;
- Faciliter les conditions de création des emplois tant dans le privé que dans le public;
- Lutter contre la désertification et le changement climatique (reboisement, lutte contre la coupe abusive de bois, promotion de l'énergie renouvelable...).

BIBLIOGRAPHIE

CALDWELL JC (1987), *The cultural context of high fertility in sud saharan africa in Population and development review*.

DRAMANI L, BIAO B (2017), *Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux*, Manuel de formation-CREFAT, Thiès, Sénégal, 210p.

DRAMANI L (2015), *Economie générationnelle et Dividende Démographique : Eléments de diagnostic au Sénégal*, L'Harmattan, Dakar, Sénégal, Tome 1 -210p.

CREFAT (2018), *Manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi de l'observatoire du dividende démographique*, 154 pages.

INSEED (2016), *Rapport final- Enquête Démographique et de la Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) : 2014-2015*, Ministère du Plan et de la Prospective.

INSEED (2012), *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat « résultats globaux et définitifs »*, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale.

INSEED (2014), *Rapport final-Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, « profil de pauvreté au Tchad en 2011»*, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, 143p.

INSEED (2014), *Rapport final- Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, « L'emploi au Tchad en 2011»*, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, 103p.

MATDHU (2013), *Schéma d'Aménagement du Territoire 2014-2015*, République du Tchad.

République du Tchad (2017), *Vision 2030 « le Tchad que nous voulons »*.

SWEDD-Tchad (2016), *Rapport sur la mesure du Dividende Démographique du Tchad*, Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, N'Djaména, 72p.

Annexe1 : Equipe de rédaction (Atelier de Bongor et Mara)

NOM ET PRENOMS	INSTITUTION
TOUA TANGOYNA	MFFSN
MBAIHASRA ERIC	MEPD
ABAKAR LAWAL ADJI	MATSPGL
DINGAMNAIEL KALDE LWANGA	MJTCSA
DJOURBE TAIKI ZEUNE	MEPD
AKOINA NDIGAL BANG-DJANG	MEPD
BOUZABO KEBFENE LEONCE	MEPD
EDEM AKPO	CREG-CREFAT

Annexe2 : Equipe de finalisation

NOM ET PRENOMS	INSTITUTION
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	ONDD (Coordonnateur)
DOUMKEL NGABA	ONDD
GONSALE FOBA	ONDD
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
TOGASRA EVRA	ONDD

Annexe 3 : Equipe de Validation (Atelier de Mara)

NOM ET PRENOMS	INSTITUTION
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	ONDD (Coordonnateur)
BOUZABO KEBFENE LEONCE	MEPD
BRAHIM ALI RANGA	MFPESN
DEHAINSALA DOUSWE	INSEED
DINGABEE BENDOLOUM	MFB
DJERABE KELOS	Univ. de N'Djaména (FSHS)
DJEROH NOEL	MATDHU
DJIMASRA NARCISSE	CSEPP/MEPD
DJIMSANAN BACRE	Univ. de N'Djaména (FSEG)
DJIMYABAYE SEWINGAR	SWEDD
DJOURBE TAIKI ZEUNE	MEPD(DPDH)
DOUMKEL NGABA	ONDD
DOUZOUNET MALLAYE	MEPD
GADOM DJAL-GADOM	Univ. de N'Djaména (FSHS)
GASKINE Manassé DARY(Stagiaire)	ONDD
GONSALE FOBA	ONDD
GUIPELBE SOBDIBE	MFB
HOULE DJONKAMLA	MEPD (DGM)
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
KOUMAKOI HAROUN	Univ. de N'Djaména (FSHS)
MAHAMAT AMINE ALKHALI (Stagiaire)	ONDD
MAIDE KOKOYE DARKALLAH	MEPD
MATCHOKE TCHOUAFENE VOUNKI	UNFPA
MBAIHASRA ERIC	MEPD
MBAINAISSEM KILBAM	MEPD
MOUSSA ALHADJI NAMNON	MFPESN
MOYALBAYE GOTOMON	INSEED
NGARBATEDJIMAL ALEXIS	Univ. de N'Djaména (FSHS)
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	INSEED
OUALGUE PATRICE	MENPC
SERZONNE PATALET	MES /MENPC
TOGASRA EVRA	ONDD
YAYA MAMADOU	INSEED
YOUSSOUF AWARE NEISSA	SWEDD(Coordonnateur National)
YOUNOUS ABDOULAYE	Univ. de N'Djaména (FSEG)

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE :	II
LISTE DE GRAPHIQUES.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
SIGLES ET ACRONYMES.....	V
RESUME.....	VI
INTRODUCTION.....	1
I.CONTEXTE.....	4
I.1- DEMOGRAPHIE	4
I.2- ECONOMIE.....	5
I.2.1- Croissance économique	5
I.2.2- Situation des finances publiques.....	7
I.2.3- Commerce extérieur et déficits courants	7
I.2.4- Emploi.....	8
I.2.5- Chômage	9
I.2.6- Niveau de vie	10
I.2.7- Situation de la pauvreté et des inégalités	10
I.2.8- Transport et désenclavement	11
I.3- EDUCATION	12
I.4- SANTE.....	13
II-APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	16
II.1- PRINCIPES GENERAUX	16
II.2- METHODOLOGIE DES NTA	17
III-RESULTATS ET ANALYSES	19
III.1- CONSOMMATION	19
III.1.1- Analyse du profil moyen et agrégé de l'éducation.....	19
III.1.2- Analyse du profil moyen et agrégé de la santé.....	20
III.1.3- Analyse du profil moyen et agrégé des autres consommations.....	21
III.1.4- Analyse du profil moyen et agrégé de la consommation totale selon le sexe	22

<i>III.1.5- Analyse du profil moyen et agrégé de la consommation totale selon le milieu de résidence</i>	23
III.2- REVENU DU TRAVAIL	24
<i>III.2.1- Profil moyen de revenu du travail</i>	24
<i>III.2.2- Profil agrégé de revenu du travail</i>	25
<i>III.2.3- Profil moyen et agrégé de revenu du travail selon le sexe</i>	26
<i>III.2.4- Profil moyen et agrégé de revenu du travail selon le milieu de résidence</i>	27
III.3- DEFICIT DU CYCLE DE VIE	29
<i>III.3.1- Analyse du déficit du cycle de vie</i>	29
III.3.1.1- Déficit du cycle de vie au niveau moyen	29
III.3.1.2- Déficit du cycle de vie au niveau agrégé	30
<i>III.3.2- Analyse du déficit du cycle de vie selon le genre et le milieu de résidence</i>	31
III.3.2.1- Déficit du cycle de vie selon le genre	31
III.3.2.2- Déficit du cycle de vie selon le milieu de résidence	33
<i>III.3.3- Ratio de soutien et premier dividende démographique</i>	34
III.3.3.1- Ratio de soutien économique	34
III.3.3.2- Dividende démographique	35
CONCLUSION	40
TABLE DES MATIERES	IX